

Université d'Artois d'Arras, UFR des Langues étrangères, Département des Langues.

## **LA MODALITÉ ÉPISTÉMIQUE EN ANGLAIS**

Mémoire présenté par Marc CAPLIEZ,  
Pour l'obtention du Master 1 « Lettres, Langues et Arts »  
Parcours « Littératures, cultures et linguistique étrangères (anglais) »

Arras, juin 2010.

# TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	3
I. MODAUX A VALEUR EPISTEMIQUE ET EVALUATION PRESENTE D'UN EVENEMENT.....	12
1. MAY .....	12
a. Valeur épistémique de MAY .....	12
b. MAY concessif.....	14
2. CAN.....	15
a. Valeur épistémique et énoncés non-assertifs.....	15
b. Énoncés assertifs.....	17
3. MUST.....	18
4. WILL.....	19
5. SHALL, WILL et le futur .....	20
a. Expression du futur .....	20
b. WILL épistémique ou radical ?.....	22
II. LES MODAUX, -ED ET LE PASSE.....	24
1. -ED et les modaux.....	24
a. Valeur de -ED avec les modaux.....	24
b. COULD, MIGHT concessif : ambiguïtés.....	27
c. SHOULD et les contextes appréciatifs.....	28
2. Évaluation d'un fait passé.....	30
a. Modaux Ø + HAVE -EN.....	30
b. Modaux -ED + HAVE -EN.....	31
III. MODALITE EPISTEMIQUE : EXPRESSIONS DE MODALITE.....	34
1. BE LIKELY TO .....	34
2. OUGHT TO.....	36
3. BE SURE/CERTAIN TO.....	36
4. BE BOUND TO.....	38
5. BE GOING TO.....	38
CONCLUSION.....	40
BIBLIOGRAPHIE.....	42

# INTRODUCTION

Le dictionnaire français Larousse nous offre les définitions suivantes pour le terme de « mode » :

1. Manière particulière sous laquelle se présente quelque chose ; forme particulière d'une action.
2. Catégorie grammaticale, relative au système du verbe, régissant, d'une part, le statut (ou type) de la phrase et participant, d'autre part, aux moyens qui permettent au locuteur d'exprimer son attitude à l'égard de son message. (1997)

Le terme de « mode » provient du latin *modus*, qui signifie « manière », « mesure ». C'est cette idée qui est à l'origine de la notion de modalité. La modalité est avant tout la prise de position concernant la valeur de vérité d'une proposition. C'est l'attitude qu'adopte l'énonciateur par rapport à son énoncé ; il s'agit d'apporter une modification de sens à son contenu. Ce concept englobe un ensemble de valeurs servant à l'expression de la subjectivité de celui qui s'exprime, c'est pourquoi tout énoncé contient une modalité. Celle-ci inclut plusieurs domaines, par exemple, le système d'affirmation, de négation ou d'interrogation, l'opposition réel/irréel (avec, par exemple, l'emploi du prétérit dit « modal » en anglais), les subordinées hypothétiques, les auxiliaires de modalité, appelés « modaux », ou encore les expressions de modalité (périphrases, adjectifs modaux, etc.). En anglais contemporain, les modaux constituent le moyen essentiel d'exprimer la modalité. Une des grandes difficultés pour les francophones est de parvenir à comprendre ce système qui reflète une façon d'appréhender les choses différente de la leur. Contrairement au français qui combine une richesse de temps grammaticaux avec des modes, l'anglais ne possède que deux temps, à savoir, le passé et le non-passé. Il comporte la notion d'aspect, qui permet d'envisager le procès exprimé par un verbe sous différents angles (aspect perfectif, imperfectif, résultatif, etc.). Cette notion est d'ailleurs compatible avec l'emploi des modaux, ce qui permettra à l'énonciateur de formuler son propos comme il l'entend sans avoir besoin de temps grammaticaux variés.

Les auxiliaires modaux (que l'on appellera modaux) sont généralement au nombre de huit : *can, dare, may, must, need, ought, shall, et will*. Certains linguistes préfèrent toutefois ne pas inclure *need* et *dare*, qui sont modaux uniquement aux formes interrogative et négative, et parfois même *ought*, qui diffère par le fait qu'il est suivi de *to*. Les modaux sont ce qu'on appelle des verbes défectifs, c'est-à-dire qu'ils ne sont utilisés qu'au présent et au prétérit. Par

ailleurs, comme leur nom l'indique, ce sont des auxiliaires, ils vont donc avoir la fonction d'opérateur de prédication dans une relation prédicative (symbolisée : S – P), c'est pourquoi ils sont repris dans les énoncés non-assertifs (interrogations, négations) et s'excluent entre eux ; il faut avoir recours à une périphrase si l'on veut exprimer dans un même énoncé deux idées contenues dans des modaux différents. Par opérateur de prédication, l'on entend ce qui est au cœur de la relation prédicative, elle-même définie par l'association d'un sujet, ou ce dont on parle, et d'un prédicat, ce qu'on en dit. Ainsi, pour schématiser, voici la place des modaux dans ce que l'on appelle la relation S – P :

Sujet – opérateur de prédication (ici, modal) – prédicat.

Les auxiliaires modaux sont donc la combinaison de la notion de modalité avec celle d'auxiliaire, ce qui fait leur singularité.

Les auxiliaires modaux comportent plusieurs caractéristiques, parfois différentes de celles des auxiliaires comme *be*, *have* ou *do* : ils ne prennent pas de -s à la troisième personne du singulier au présent ; ils sont automatiquement suivis d'une base verbale et ne sont donc pas (à l'exception de *ought*, généralement considéré comme un modal) suivis de *to* ; la négation *not* se place nécessairement après eux, peu importe sur quoi elle porte (modal ou événement) ; ils n'ont pas d'infinitif, ni de forme en -ING, ni de participe passé. La particularité essentielle des modaux est que, contrairement à de simples verbes, ils font partie du domaine du non-certain. Ils servent à exprimer un jugement, objectif ou subjectif (d'où l'opposition entre *can/may*, *will/shall*), et ont un caractère virtuel. Ils ne peuvent pas exprimer la réalisation d'un fait, et c'est en cela qu'ils s'opposent aux expressions de modalité (*have to*, *be able to*, etc.) qui, elles, ont un caractère factuel, font partie du domaine du certain. C'est cette distinction qui permet de faire la différence entre des énoncés comme :

1. *He could do it*

2. *He was able to do it*

Dans le premier cas, l'emploi du modal indique un caractère virtuel ; le sujet (*he*) avait la possibilité de réaliser l'évènement (*do it*), mais on ne dit rien sur l'actualisation de celui-ci, alors que dans le deuxième exemple, l'évènement est actualisé : la périphrase modale *be able to* exprime la réalisation du fait.

En outre, les modaux sont également compatibles avec HAVE + V-EN, ainsi que BE + V-ING (*he will have forgotten* ; *she must be sleeping* ; etc.).

Pour certains linguistes, chaque modal a une valeur fondamentale, qui permet de

l'expliquer dans n'importe quel contexte, c'est pourquoi la division de la modalité en catégories n'aurait pas lieu d'être. Beaucoup d'ouvrages de grammaire ne font également que lister les modaux en décrivant leurs différentes valeurs selon les contextes. Cependant, on distingue généralement deux grandes catégories de modaux : épistémique et radicale (on parle également d'emploi épistémique et non-épistémique). Il convient de souligner que, malgré les désignations « modalité épistémique » et « modalité radicale », qui risquent de laisser entendre que certains modaux font partie d'une catégorie et que les autres appartiennent à l'autre, ils peuvent tous appartenir à l'une ou l'autre des catégories, puisqu'il ne s'agit que de différentes *valeurs* des modaux. Ainsi, les termes de « valeur épistémique » et « valeur radicale » des modaux semblent plus appropriés.

Tout d'abord, la valeur radicale, également appelée modalité pragmatique, modalité du sujet, ou modalité de l'action, comprend la notion de relation intersubjective et s'intéresse à l'action. On entend parfois dire qu'il y a des modalités radicales. La modalité radicale permet en effet d'exprimer l'obligation, l'interdiction, la permission (ce que l'on appelle la modalité déontique, du grec *deon*, « devoir »), mais également des caractéristiques, comme la volonté, la capacité. On s'intéresse donc au sujet de l'énoncé, sur lequel on exerce une pression, une contrainte (*may, must, shall*), ou alors pour exprimer sa volonté, sa capacité, ses caractéristiques (*will, can*). Cette valeur des modaux peut plus facilement permettre d'établir des énoncés objectifs, puisqu'elle englobe des emplois qui décrivent le sujet, même si certains peuvent servir à imposer quelque-chose, et donc créer des énoncés plus subjectifs. Dans le cas de cette valeur, le sujet-énonciateur a autant d'importance que le sujet grammatical.

La modalité qui va faire l'objet de cette étude est la modalité épistémique, parfois appelée modalité logique, modalité de la connaissance, ou modalité de l'évènement. Dans *Les Mots de la linguistique : lexique de linguistique énonciative*, Marie-Line Groussier et Claude Rivière nous en offrent la définition suivante : « Modalité dans laquelle ce qui est dit est caractérisé comme ce que sait celui qui le dit » (1996, p.70). L'adjectif « épistémique » vient du mot grec *épistémê*, la science, la connaissance. Ainsi, ce que l'on appelle la modalité épistémique fait référence à l'usage de notre connaissance, de notre savoir, afin d'évaluer la relation prédicative. Il s'agit de l'engagement de l'énonciateur par rapport à la vérité de l'énoncé ; il va faire appel à sa logique, il va rassembler ses connaissances pour donner une estimation du degré de probabilité d'un fait le long d'une échelle où l'on trouve le certain, le probable, le vraisemblable, etc. C'est une opération de déduction, ce qui souligne le caractère

intuitif impliqué dans cette valeur. Contrairement à la modalité radicale, la modalité épistémique porte toujours sur l'évènement dans la relation prédicative, puisqu'elle va en évaluer les chances de validation. Elle exprime donc la non-certitude par rapport à un évènement. La relation S – P pourra être donnée pour vraie, avec par exemple le modal *will* qui exprime la certitude de l'énonciateur, et pourtant être démentie par la suite des évènements, d'où le caractère non-certain des modaux, et ce, malgré la conviction de celui qui s'exprime. De plus, le seul modal à valeur épistémique porte sur l'ensemble du bloc prédicatif. Phonétiquement, il portera donc souvent un accent primaire, par opposition à son emploi radical, ce qui est surtout le cas pour *may*, *might* et *must* :

1. *He 'may be in his room.*
2. *You may come, if you like.*

En 1, l'accentuation orale de *may* rend compte d'une valeur épistémique, d'une estimation faite par celui qui parle, puisqu'il s'agit d'une hypothèse. En ce sens, le modal à valeur épistémique prend un sens d'adverbe, qui eux sont toujours accentués dans un énoncé, et la phrase peut donc être glosée ainsi : *Maybe he is in his room.* En 2, en revanche, *may* ne sera pas accentué ; ce qui importe, dans la modalité radicale, c'est l'action, le modal ne porte donc pas de trace orale de mise en valeur (sauf dans des cas d'insistance particulière). C'est pourquoi la modalité épistémique en anglais est représentative de la prise de position dans un énoncé. Dans le cas de *must*, l'accentuation ou non, selon la valeur du modal, sera d'autant plus perceptible que le modal va être réduit :

3. *It 'must be a mistake* (*must* aura sa forme pleine accentuée : /'mʌst/)
4. *You must stop smoking* (*must* aura sa forme réduite : /məs/, ou /məst/ devant voyelle).

Dans la présente étude, nous nous intéresserons surtout aux cinq modaux fondamentaux : *can*, *may*, *must*, *shall*, et *will*. Compte tenu du manque de pertinence de *dare* et *need*, non seulement de plus en plus rares en tant qu'auxiliaires, mais aussi principalement incompatibles avec la valeur épistémique, ils ne feront pas l'objet d'une étude approfondie. En revanche, il peut être intéressant d'étudier les expressions de modalités, adjectifs modaux, etc., ayant une valeur épistémique, tels que *be likely to*, *be bound to*, *be sure to*, afin de les comparer avec leurs équivalents.

L'utilisation de la modalité logique pose un certain nombre de problèmes qui méritent attention. Au vu des divers modaux et expressions de modalité, il convient de s'interroger sur

la place de chaque modal le long de l'échelle de probabilité des événements. Pour cela, dans un premier temps, l'étude de la valeur fondamentale de chacun s'avère nécessaire et aidera à déterminer leur fonction. Prenons les exemples suivants : *There's someone at the door...* 1. *That must be John.* 2. *That will be John.* 3. *That should be John.* 4. *That's bound to be John.* 5. *That's sure to be John.* En interrogeant des Anglophones, l'on se rend compte que la différence est quasi-imperceptible. Pourtant, elle existe et peut être élucidée par l'étude des modaux pris séparément. En remontant jusqu'à leurs origines et en étudiant leur étymologie, la compréhension des auxiliaires modaux sera plus claire, dans la mesure où cela permettra d'acquérir les bases nécessaires pour l'étude de chacun d'entre eux. Ensuite, à partir d'exemples en contexte de modaux à valeur épistémique, une analyse plus approfondie pourra être effectuée. Les différents niveaux de langue (littéraire, soutenu, courant, familier, etc.), l'époque d'écriture, la variété d'anglais (britannique, américain, etc.), ou tout simplement l'énonciateur et ses caractéristiques (homme politique, enfant, adolescent, etc.), sont des éléments qui offrent de multiples possibilités d'interprétation des modaux épistémiques utilisés, d'où la nécessité de travailler sur des exemples variés. La comparaison de ces éléments, telle que l'emploi d'un modal dans un roman de Jane Austen et celui d'un roman de Stephen King, peut aussi aider à rendre compte de l'évolution d'un modal, de sa fréquence, de ses nuances de sens. Par exemple, l'on entend couramment que le modal *may*, aussi bien dans son emploi épistémique que son emploi radical, est plus « poli » que *can* (permission), ou plus soutenu. Pourtant, cette impression de politesse n'est qu'un effet de sens dû à la valeur de base du modal, qui est perçu différemment à notre époque.

Le rôle de l'adverbe *not* est particulier lorsqu'il s'agit des auxiliaires modaux. Un auxiliaire étant un opérateur de prédication, il se trouve au cœur de la relation prédicative. Bien que *not* se place impérativement après l'auxiliaire modal, la question de la portée de la négation se pose, car il peut porter aussi bien sur le modal (*it can't be true*) que sur l'évènement (*it may not be true*). Il s'agira donc de déterminer, pour chaque modal, sur quoi porte la négation. En outre, le marqueur de la négation a la particularité de pouvoir faire passer un modal d'une valeur à une autre. Ainsi, si l'ajout de *not* à *can* est impératif pour lui donner une valeur épistémique, il attribue en revanche une valeur radicale à *must*.

Parfois, il est difficile de déterminer si un modal a un emploi épistémique ou radical. C'est le cas, par exemple, du modal *will* lorsqu'il est à la première personne :

*I'll go with you.*

Dans cet exemple, l'emploi de *will* avec la première personne du singulier montre certes la volonté du sujet *I*, ce qui indiquerait une modalité radicale, mais il montre également une prédiction, ce qui est plutôt de l'ordre de la modalité épistémique.

Il arrive que des éléments permettent de trancher. Ainsi, l'emploi de *it* impersonnel sera plutôt compatible avec une valeur épistémique, tout comme le recours à la forme en -ING, qui d'ailleurs sert souvent à neutraliser la valeur radicale, comme nous le verrons. En revanche, il arrive que le simple ajout d'un repère temporel, par exemple, fasse basculer une valeur vers l'autre :

1. *She must be at home.*
2. *She must be at home by midnight.*

Le cas n°1 présente une valeur épistémique ; l'énonciateur évalue les chances de validation de la relation prédicative <she – be at home> en utilisant sa logique (*cf.* modalité logique), tandis que dans le second cas, l'ajout du repère temporel *by midnight* apporte au modal une valeur radicale (ici, une obligation, et non plus une estimation) car il indique que l'évènement n'a pas eu lieu.

Si la valeur fondamentale d'un modal permet de l'expliquer, il en résulte qu'il y a des cas où la distinction entre épistémique et radicale est difficile et discutable. Ainsi, dans le cas du *may* que l'on appelle « *may* concessif », l'on verra que les deux valeurs se superposent, tout comme dans le cas de *will* à la première personne. De même, le cas de *should*, parfois également employé dans des propositions introduites par un adjectif appréciatif (*it is strange that, it is natural that, etc.*) ou des expressions comme *so that* ou *lest*, sont complexes et méritent attention, afin de déterminer si, selon l'expression employée, il s'agira d'une valeur épistémique ou radicale. Les contextes sont la plupart du temps d'une très grande utilité et permettront de trancher :

*They should be doing their homework.*

En l'absence de contexte, cette phrase peut être ambiguë, et la forme en -ING, contrairement à ce qui a été dit, ne peut pas aider ici à déterminer la valeur du modal. *Should* peut être épistémique ; il s'agirait d'une hypothèse émise par l'énonciateur sur la relation <they – be doing their homework> et la forme en -ING est parfaitement courante après cette valeur. Il peut cependant être radical et l'ajout de la forme en -ING ajouterait une nuance de reproche. Ainsi, l'étude des contextes dans lesquels s'insèrent les énoncés comprenant une modalité épistémique est primordiale.



Avec la modalité épistémique, l'énonciateur évalue la probabilité d'un événement. Cette évaluation peut toutefois se faire à plusieurs niveaux : elle peut être située dans le présent et concerner un fait présent ou futur ; elle peut être située dans le présent, mais concerner un fait passé ; enfin, elle peut être elle-même passée. En anglais, la terminaison -ED, habituellement attribuée au prétérit, indique une coupure, un décrochage par rapport à la situation d'énonciation, « un événement vu comme non-réel au moment présent » (P. Larreya et C. Rivière, 1991, p.27). Ce décrochage peut être temporel ou non, c'est pourquoi cette terminaison a plusieurs valeurs. Il peut tout d'abord s'agir d'un -ED chronologique, ou temporel : celui-ci est utilisé pour faire référence à un passé de narration, et sert à former le prétérit (*past tense*) : *He is here* > *He was here*. Ici, *was* = *be* + ED, et indique un changement de temps, en faisant référence au passé. Par extension, -ED permet également de réaliser la concordance des temps, nécessaire pour le passage du discours direct au discours indirect ; on parle alors de -ED de discours rapporté, ou -ED de translation : *'We're going to get married'* > *They said they were going to get married*. Ensuite, il existe le -ED métalinguistique, ou non-temporel, qui sert non plus à se référer au passé, mais à indiquer un décrochage autre ; c'est cette valeur qui forme, par exemple, le prétérit dit « modal ». Ainsi, dans *I wish you were here*, *were* est la combinaison de *be* avec un -ED métalinguistique qui représente non pas un repère temporel passé, mais de l'irréel. On peut également exprimer, à l'aide de cette valeur, des hypothèses, ou tout simplement créer un effet d'atténuation du propos. En outre, l'on remarque que la désignation « prétérit modal » est en accord avec la définition de la modalité donnée plus haut : il n'exprime plus le passé, mais la prise de position de l'énonciateur à travers la formulation d'une hypothèse, d'un souhait, etc. Contrairement à la valeur radicale, la valeur épistémique n'autorise normalement pas l'ajout du -ED chronologique lorsqu'il s'agit d'exprimer une hypothèse sur un fait passé, hormis les cas de concordance des temps. La principale valeur qui peut y être attribuée est la valeur métalinguistique. Le -ED ajouté aux modaux, dans les contextes où il s'agit de modalité épistémique, sert à exprimer un décrochage avec la situation qui n'est pas temporel, puisqu'il peut toujours permettre d'évaluer les chances de réalisation d'un fait présent, voire futur. C'est pourquoi il est pertinent de s'intéresser à la valeur de -ED lorsqu'il permet de changer *can*, *may*, *shall*, et *will* en *could*, *might*, *should*, et *would*. Le modal *must*, quant à lui, est, de par son étymologie, déjà un prétérit, il n'a donc pas de forme en -ED.

Si la valeur temporelle du morphème habituellement utilisée pour désigner du prétérit,

en tant que *past tense*, est incompatible avec les modaux épistémiques, il sera intéressant de voir comment se font les références au passé. La modalité épistémique exprime avant tout l'incertitude, c'est peut-être ce qui explique pourquoi -ED ne permet pas une indication d'un repère temporel passé, dans la mesure où une hypothèse peut porter sur un fait passé mais être elle-même située dans le présent. Lorsque l'énonciateur souhaite évaluer *dans le présent* le degré de probabilité d'un événement passé, le simple ajout de -ED ne convient pas ; il faut recourir à d'autres moyens qui seront étudiés. Enfin, pour décrire une estimation *dans le passé* d'un événement, les modaux ne seront généralement plus utilisés au profit d'autres expressions de modalité.

Les modaux à valeur épistémique peuvent exprimer une estimation dans le présent sur un fait passé, mais ne peuvent exprimer une estimation elle-même située dans le passé (sauf dans des cas de concordance des temps). C'est pourquoi chaque modal possède une « doublure », ou périphrase. Certaines, cependant, ont beau avoir un sens proche de celui d'un modal, elles ne peuvent être considérées comme des doublures exactes. Par exemple, dans le cas de l'expression *be bound to*, bien qu'elle soit assez proche de *must* ou *will*, elle ne peut être rattachée avec certitude ni à l'une, ni à l'autre. Ces expressions de modalité servent également à combiner deux idées contenues dans deux modaux différents, puisque ceux-ci se rejettent. De plus, elles peuvent être utilisées dans des contextes où les modaux ne peuvent pas ; par exemple, *may* étant peu probable dans une interrogation, il faudra recourir à l'expression *be likely to*. Néanmoins, étant donné le caractère virtuel unique aux modaux, il apparaît logique que ces doublures ne seront pas leurs parfaits synonymes. Il sera donc pertinent d'établir une comparaison entre les modaux et leurs périphrases, pour ainsi déterminer la place que ces dernières occupent sur l'échelle de probabilité symbolisant la modalité épistémique.

Il arrive également que les expressions de modalité soient ambiguës elles aussi ; c'est par exemple le cas de *be going to* dans certains contextes où, comme *will*, il peut signifier à la fois la prédiction (valeur épistémique) et la volonté ou l'intention du sujet (valeur radicale).

La modalité épistémique au sens large comprend donc tout ce qui a trait à la formulation d'une estimation, d'une déduction, d'une hypothèse, basées sur les connaissances et la logique de l'énonciateur. Tous les éléments permettant d'exprimer ces notions (modaux, expressions de modalité) ont leur importance et chacun a son propre degré de probabilité. L'ajout du marqueur de négation *not*, mais également l'ajout de -ED, attribuent des nuances de

sens aux modaux, qui vont alors avoir un effet différent. Le cas de l'ambiguïté entre les deux valeurs d'un modal a aussi une influence vis-à-vis de l'interprétation de l'énoncé. Ainsi, il convient de s'intéresser à la modalité épistémique dans son ensemble et sous tous ses angles, afin de tenter de la différencier clairement de la modalité non-épistémique. L'analyse de son fonctionnement, de ses effets de sens, établira une piste vers la compréhension du système des auxiliaires modaux, difficilement cernable pour les francophones.

# I. MODAUX A VALEUR EPISTEMIQUE ET EVALUATION PRESENTE D'UN EVENEMENT

Tous les modaux ont une valeur fondamentale qui permet d'une manière ou d'une autre de les expliquer en contexte. Afin d'étudier leur valeur, il convient tout d'abord de retrouver leurs origines, qui peuvent parfois être éclairantes sur leurs emplois. Ensuite, à partir d'exemples analysés, dans des contextes où le modal est épistémique, la place de chacun d'entre eux le long de l'échelle de probabilité dans le présent d'un événement se dégagera. Par ailleurs, l'ajout du marqueur de négation *not* aura un rôle dans la valeur des modaux, d'où la nécessité d'exemples d'énoncés non-assertifs. Enfin, il ne faut pas négliger les cas d'ambiguïté entre la valeur épistémique et la valeur radicale, qui sont tout à fait courants.

## 1. MAY

### a. Valeur épistémique de MAY

Lorsque l'on étudie la grammaire anglaise, l'on entend fréquemment que l'auxiliaire modal *may* épistémique correspond à 50% de chance que l'évènement se réalise, et 50% de chance qu'il ne se réalise pas. Par conséquent, le modal se situerait au milieu de l'échelle des degrés de probabilité d'un événement. Étymologiquement, *may* provient de la base indo-européenne *mogh-*, *megh-*, signifiant le pouvoir, la capacité. Cette base a également donné en anglais: *machine*, *main* (John Ayto, 1990). Si le modal *may* fait référence au pouvoir, cela indique une possibilité qui est au centre de sa valeur fondamentale. Dans le cas de la modalité épistémique, il s'agit d'une *possibilité logique*, qui permet d'exprimer la position contrastée de l'énonciateur ; l'évènement a autant de chance d'être actualisé que de ne pas l'être. Ainsi, l'on parle d'équiprobabilité, équipossibilité, ou encore de bilarité. La racine *equi-* indique une quantité égale, d'où la valeur d'incertitude de *may*. L'exemple suivant est extrait d'un roman du XIXème siècle :

*I have my own reasons for thinking her a curious study, – reasons that I may impart to you some day.*

Ici, *may* illustre parfaitement l'équiprobabilité de la relation prédicative <I – impart to you>. Il est possible que l'évènement (à venir) soit actualisé, mais également qu'il ne le soit pas. Le repère *some day* montre cependant un optimisme quant à la réalisation du fait, c'est pourquoi,

en terme de pourcentage, il devient légitime d'affirmer qu'il s'agit non plus de 50% de chance de probabilité, mais plutôt de 52%. De la même façon, la phrase suivante permet d'observer que des éléments du contexte jouent souvent en faveur soit de la possibilité « positive », soit de la possibilité « négative » :

*It is very likely that he may fall in love with one of them* (c'est l'auteur qui souligne). Si l'on fait d'abord abstraction de la formule *it is very likely that*, *may* souligne le caractère équipossible de la relation prédicative <he – fall in love with one of them>. Le fait que le personnage en question puisse rencontrer une femme est possible, mais le contraire l'est tout autant. Toutefois, l'utilisation de *very likely*, ainsi que l'accentuation du modal représentée par les italiques dans le texte d'origine, semblent le faire tendre vers une probabilité qui vise d'avantage le positif. Les chances de validation et de non-validation de la relation prédicative ne sont plus strictement égales ; il apparaît un peu plus probable aux yeux de l'énonciateur que l'évènement sera actualisé.

Grâce à ces deux premiers exemples, il est possible de constater que *may*, à la différence d'autres modaux, peut servir à émettre une hypothèse sur un fait à venir (*cf.* premier exemple : *some day*, faisant référence à l'avenir). En outre, ils mettent en avant le fait que le contexte fait souvent basculer légèrement la valeur d'équiprobabilité stricte d'un évènement. En effet, la probabilité ne peut correspondre à une parfaite égalité (« 50/50 »), dans la mesure où le fait même d'exprimer un énoncé assertif a un rôle ; la forme affirmative semble adoucir, bien que très légèrement, les 50% de chance de non-validation de l'évènement, et à l'inverse, la forme négative diminue les 50% de chance de sa validation :

*Search, but you may not find.*

Le simple ajout de l'adverbe *not* ici crée un effet quasi « pessimiste », tout comme la conjonction de coordination *but* ; bien que l'équiprobabilité de *may* ne soit pas affectée outre mesure, c'est le négatif qui semble l'emporter sur le positif, indiquant la prise de position de l'énonciateur. En outre, se pose ici la question de la portée de la négation ; dès lors que la modalité épistémique est exprimée avec *may*, la négation portera sur l'évènement (contrairement à *can*). Afin d'expliquer ce phénomène, une traduction en français peut s'avérer éclairante : si *you may find* signifie *il est possible que tu trouves*, *you may not find* signifiera *il est possible que tu ne trouves pas*. En français, la négation sera placée sur la deuxième partie de la phrase, et non sur *il est possible que* : [*you may*] [*not find*]. Le français *il n'est pas possible que tu trouves* serait la traduction de *you can't find*.

Il convient également de s'intéresser aux énoncés interrogatifs vis-à-vis de l'emploi de *may* épistémique. L'équiprobabilité du modal symbolise l'hypothèse et l'incertitude totale, puisque l'énonciateur ne sait pas si la relation prédicative sera validée. En ce sens, le rôle de *may* est similaire à celui d'une question, plus particulièrement une question « fermée » (*yes/no question*). C'est pourquoi il est très peu probable que le modal soit utilisé avec une forme interrogative. Si l'on envisage l'énoncé suivant :

(?) *May she be sleeping?*

L'on se rend compte que la phrase est redondante ; le fait de poser une question correspond déjà à une incertitude sur l'évènement, tout comme *may* épistémique. Ainsi, si l'on veut insérer la valeur du modal dans un énoncé interrogatif, il est nécessaire que l'expression de la modalité ne soit pas normalement équivalente à une chance de validation du fait de 50%. Il faudra avoir recours à d'autres moyens, tels que le modal *can*, ou la périphrase *be likely to*, qui seront étudiés par la suite.

Dans la langue courante, *may* est de moins en moins employé. Parmi le corpus étudié, les romans datant du XIX<sup>ème</sup> ou du début du XX<sup>ème</sup> siècles sont ceux qui comportent le plus d'occurrences du modal, alors que dans des romans plus contemporains, celui-ci est très rare et de plus en plus difficile à rencontrer. Son emploi de moins en moins fréquent peut s'expliquer de la façon suivante : si l'équiprobabilité contenue dans le modal indique l'incertitude sur les chances mêmes de validation de la relation S – P, il apparaît donc « inutile » de formuler de tels énoncés. Il va sans dire qu'un évènement est soit actualisé, soit non-actualisé. Ainsi, il n'y a plus d'intérêt à employer une modalité ne faisant que dire ce qui va de soi. Une question fermée semble plus utilisée. Ceci permet également de comprendre pourquoi *might* tend à remplacer *may* ; comme il sera étudié, le -ED contenu dans *might* affaiblit l'équiprobabilité de *may*, et par conséquent, son usage apparaît moins « inutile ».

## **b. MAY concessif**

Le cas du *may* appelé « *may* concessif » se doit d'être étudié parmi les cas d'ambiguïté quant à la détermination du type de modalité. En effet, même si certaines grammaires le classent dans la modalité épistémique, sa parenté avec la permission, donc la modalité radicale, est présente. La négation porte, tout comme avec la valeur épistémique, sur l'évènement, tandis que la négation ajoutée au *may* radical porte normalement sur le modal (*you may not go out* = non-permission). De manière générale, le *may* concessif sert à mettre

en balance deux arguments. Voici la première phrase d'un article de journal :

*The current violence in Somalia's capital may abate, but its effects on people's lives will undoubtedly rage on for years to come.*

Dans cette phrase, la relation prédicative <the current violence in Somalia's capital – abate> peut ne pas être validée. Il s'agirait d'une hypothèse quant à la réalisation de cet événement, comme le souligne l'adverbe *undoubtedly* de la deuxième partie de la phrase et le modal *will*, qui tous deux expriment la certitude et montrent bien le contraste que l'énonciateur a souhaité établir avec la première affirmation, vue comme incertaine. L'expression du doute n'est cependant pas primordiale dans ce type d'énoncé, dans la mesure où *may* est plutôt un prétexte pour annoncer un second fait, qui correspond à un argument (*its effects on people's lives will rage on*) venant contrebalancer la première affirmation (*the current violence may abate*).

Prenons l'exemple suivant, tiré d'un roman américain écrit à la première personne :

*She was, obviously, one of those women whose polished words may reflect a book club or bridge club, or any other deadly conventionality, but never her soul.*

Ici, l'emploi de *may* sert non pas à dire que les chances de validation de l'évènement sont égales aux chances de non-validation, mais il sert à opposer cet événement à ce qui suit *but*. La parenté avec la valeur de permission de *may* radical est ici évidente, puisque l'on peut reformuler la phrase ainsi : *Certes (je vous accorde que) elle était le genre de femme... May* permet également dans ce cas de mettre en balance l'affirmation avec celle de la deuxième partie de la phrase (*but they never reflect her soul*). Ainsi, le *may* concessif peut être rattaché à la fois à la valeur radical, la permission, où l'énonciateur accorde quelque-chose pour mieux mettre en avant son propre argument, ainsi qu'à la valeur épistémique, puisque la validation de la relation S – P est non-certaine, et c'est ce doute qui permet à l'énonciateur de donner de la force à son argument. Néanmoins, le *may* concessif exprimant clairement la validation d'un fait est à relier davantage à la modalité radicale, de même que les exemples où *may* indique que la relation S – P n'est qu'hypothétique doivent être rattachés à la modalité épistémique. Mais, comme l'illustrent les différents exemples, il est souvent difficile de distinguer la valeur, car cela dépend de la subjectivité de l'énonciateur, sa propre perception de l'évènement.

## 2. CAN

### a. Valeur épistémique et énoncés non-assertifs

Lorsqu'il s'agit de la valeur épistémique, le modal *can* a un rôle particulier. La valeur

fondamentale qu'on lui attribue généralement dans ce cas est la possibilité logique, tout comme *may*. Cependant, les différences sont évidentes. Étant donné la trop grande influence de la valeur radicale de *can*, à savoir, la capacité, ou la possibilité matérielle, sa valeur de possibilité logique est *normalement* incompatible avec un énoncé assertif au présent, où il faudra utiliser *may*. Toutefois, dans des assertions négatives ou interrogatives, *can* épistémique est possible, car les formes négatives et interrogatives, ou même l'ajout de -ED, donnent à la possibilité matérielle un caractère théorique, qui la rapproche de la possibilité logique. Le modal *can* remonte au vieil anglais *cunnan*, et à la base indo-européenne *gn-*, qui a servi à former le verbe *know*. Ainsi, l'étymologie contenue dans *can* correspond au savoir, qui s'est développé en *savoir comment faire (know how to)*, puis en *be able to*. La possibilité matérielle liée au modal aura donc très souvent une influence dans son emploi épistémique, d'où les confusions fréquentes entre les deux valeurs, voire l'impossibilité de la valeur épistémique. *Can* ne permet pas d'exprimer l'équiprobabilité de l'actualisation d'un événement, car il ignore, non plus légèrement comme dans le cas de *may* dans les énoncés assertifs, mais totalement le négatif. Bien que l'incertitude de *can* concernant un fait soit toujours présente, elle n'est pas aussi forte qu'avec le modal *may*, un degré supérieur de certitude est atteint, d'où son association fréquente avec le modal *must* (quasi-certitude), dont il est la forme retenue dans les énoncés négatifs en anglais britannique.

A la différence de *may not*, la négation ajoutée à *can* porte sur le modal et non sur l'évènement (peut-être cela a-t-il une influence sur le fait que la forme contractée *mayn't* est beaucoup plus rare que le courant *can't* ?). Par conséquent, la traduction en français de l'énoncé *it cannot be true* serait *il n'est pas possible que ce soit vrai*, par opposition à *it may not be true*, glosable en *it may be false (il est possible que ce ne soit pas vrai)*. Au présent, la valeur épistémique de *can(not)* est donc principalement la non-possibilité.

1. *Pooh! You can't be silly enough to wish to leave such a splendid place?*
2. *And Lucky Dick can't be one of these clever men; he must be less intact, even faintly destroyed.*

Dans ces deux exemples, l'association de *can* avec l'adverbe *not* autorise une interprétation épistémique du modal. En 1, le point d'interrogation renforce l'idée d'hypothèse et d'une incertitude quant à la réalisation de l'évènement. L'emploi de *can't* pour parler de la relation <you – be silly> plutôt que *may not*, qui aurait indiqué l'incertitude totale de l'énonciateur, souligne cependant le fait que l'énonciateur serait un peu étonné d'apprendre le contraire.



L'exemple 2 est pertinent car il montre que la valeur épistémique de *can(not)* est à rapprocher de *must*. Les modaux sont ici placés sur le même plan et ont un degré de certitude par rapport à l'évènement à peu près similaire. Néanmoins, le fait que *can* épistémique reste proche de *may* lui donne une valeur légèrement plus faible que *must*.

## **b. Énoncés assertifs**

Il existe quelques rares cas où *can* dans des énoncés assertifs peut sembler avoir une valeur épistémique, sans qu'on ne lui ajoute directement le marqueur *not*. L'exemple suivant est tiré du roman britannique *Harry Potter and the Philosopher's Stone* ; le personnage principal apprend qu'il est sorcier :

*I think you must have made a mistake. I don't think I can be a wizard.*

Si seule la deuxième phrase était présentée, l'on pourrait affirmer avec quasi-certitude qu'il s'agit d'une valeur radicale ; le personnage dit qu'il ne peut pas être un sorcier, non pas en émettant une hypothèse mais plutôt car cela lui semble « physiquement » impossible (cf. valeur de capacité de *can* radical). Cependant, comme le montre le modal épistémique *must* de la phrase précédente, il semble qu'il s'agit d'une hypothèse sur le degré de probabilité de la relation prédicative <I – be a wizard> ; Harry Potter a ici des doutes sur le fait qu'il soit un sorcier, il a du mal à croire ce qu'on lui annonce. C'est pourquoi l'association de *I don't think* avec le modal *can* lui attribue une valeur épistémique, même si la capacité de *can* radical peut certainement y être reliée. Il s'agit néanmoins toujours d'une probabilité négative, si ce n'est que la négation ne porte pas directement sur *can*, mais sur un autre segment. La phrase pourrait donc être glosable en : *I can't be a wizard*, où la négation ajoutée au modal en fait indéniablement un modal épistémique. De tels cas sont ainsi discutables.

En ouvrant un courriel avec pièces jointes dans un pays anglophone, on peut trouver l'avertissement suivant :

*Attachments can contain viruses that may harm your computer.*

Ici, à nouveau, tout semble montrer qu'il s'agit d'un *can* à valeur épistémique, dont la possibilité logique serait plus forte que le *may* épistémique de la proposition relative (dû à la possibilité matérielle constamment présente avec *can*), d'autant que la présence de virus ne peut être qu'hypothétique, puisqu'imprévue. Toutefois, il ne faut pas exclure l'hypothèse que ce *can* indique, par exemple, une sporadicité, et serait donc plutôt radical (*il arrive que les pièces jointes contiennent [...]*).

Même si l'on attribue à *can* épistémique la valeur de possibilité logique, donc celle de *may*, le fait que sa valeur radicale exprime une possibilité fondée sur l'existence d'éléments concrets, explique pourquoi il sert également à exprimer l'idée de *must* à la forme négative. L'on peut ainsi considérer que *can* augmente le degré de certitude d'un événement par rapport à *may*, mais, comme nous allons le voir, n'est pas tout à fait au même plan que *must*.

### 3. MUST

Parmi les cinq modaux fondamentaux en anglais (*can, may, must, shall, will*), *must* est le seul à ne pas avoir de prétérit, puisque, de par son origine, il en est déjà un. En vieil anglais, il était en effet la forme passée de *mūt*, signifiant aujourd'hui *may, must*. Néanmoins, son cas se doit d'être étudié avec les autres valeurs fondamentales des modaux et non pas avec la valeur de -ED ; *must* situe la relation prédicative sur le même plan que les autres modaux, et non sur un plan fictif, comme c'est souvent le cas avec l'ajout de -ED, comme nous le verrons. Cependant, son utilisation dans le discours indirect est possible. A l'inverse du cas de *can*, *must* n'accepte une interprétation épistémique que dans des énoncés à la forme affirmative, car son interprétation radicale, à savoir l'ordre (modalité déontique), neutralise, dans les énoncés à la forme négative, la valeur de forte probabilité qui le caractérise. Plusieurs dialectes de l'anglais autorisent cependant une interprétation épistémique de *mustn't* ; c'est surtout l'anglais britannique qui a recours à *can't* en tant que contraire de *must* épistémique. La valeur fondamentale du modal dans son interprétation épistémique correspond à une *quasi-certitude*, une *forte probabilité*, en tant que conclusion logique d'un raisonnement. C'est pourquoi *must* ne peut être utilisé pour évaluer un fait à venir, contrairement à *may* ; si l'énonciateur souhaite dire qu'un événement du futur a de grandes chances de se produire, il faudra avoir recours à une périphrase, comme *be sure to* ou *be bound to*, qui seront étudiées plus loin.

1. *It must be really annoying.*
2. *Do you know how rare that must be?*
3. *Harry thought there must be thick trees.*

En 1, le contexte est le suivant : un jeune garçon est dans un zoo et voit le panneau « *bred in captivity* », qui lui fait comprendre que l'animal a vécu toute sa vie en captivité. Ainsi, en utilisant le modal *must*, il exprime une conclusion tirée à partir de ces éléments du contexte, sans même avoir besoin de paroles. Au vu d'un tel contexte, il est alors très probable qu'une

telle vie soit ennuyeuse et agaçante. Il s'agit ici d'une interprétation épistémique des plus typiques, d'autant plus que l'on note l'utilisation du pronom *it* impersonnel. Dans l'exemple 2, il s'agit également d'un *must* épistémique typique et la question souligne l'incertitude présente dans le modal, malgré une « forte probabilité ». Le choix du pronom *that*, symbolisant l'anaphore et le fléchage, renforce l'idée que *must* ne peut faire référence à un événement futur, puisqu'il donne la conclusion d'un raisonnement logique. Le troisième exemple sert à illustrer le fait que *must*, étant un ancien prétérit, peut être utilisé dans le discours indirect (ici, introduit par *Harry thought*). Contrairement à *may*, qui déclencherait l'emploi de *might*, ou *will*, qui déclenche *would*, etc., *must* est tout à fait possible dans des références au passé, pour le discours rapporté. Toutefois, il ne suffit pas pour exprimer une quasi-certitude dans le présent sur un fait passé et il ne s'emploie normalement pas dans des énoncés interrogatifs. De même, pour parler du futur d'un point de vue présent comme passé, ce sont des périphrases qu'il faudra utiliser, puisqu'elles peuvent être, elles, conjuguées à tous les temps. L'on notera que dans les trois exemples proposés, le verbe qui suit le modal est *be* ; en effet, si un verbe dynamique suit *must*, celui-ci est automatiquement radical, alors qu'un verbe statif, ou même une forme en -ING (puisque'elle est formée à partir d'un verbe statif), lèvent toute ambiguïté.

#### 4. WILL

Si l'on met de côté pour l'instant la valeur la plus courante de *will* épistémique, permettant de parler de l'avenir, qui se doit d'être étudiée avec *shall*, le modal a une valeur proche de la forte probabilité. Il a un sens très voisin de celui de *must*, si ce n'est que ce dernier exprime la *quasi-certitude*, une nécessité quasi-absolue, tandis que *will* correspond à une *certitude*, une nécessité absolue. Il donne par conséquent à la relation prédicative un degré plus élevé de probabilité, puisque, sans atteindre le domaine du factuel, il exprime la certitude concernant un fait. Etant donné ce caractère de certitude, l'événement paraîtra « naturel », d'où l'effet d'un ton moins sec avec *will*, contrairement à *must*, plus catégorique. Henry Adamczewski parle ainsi de congruence ou de non-congruence des modaux (J.-R. Lapaire et W. Rotgé, 2002) ; *will* offre un rapport de congruence, l'événement paraît naturel, normal, et la certitude qu'il exprime découle alors naturellement. L'exemple qui suit est une réplique tirée d'un film ; le personnage principal attend chez lui, jusqu'à ce que la sonnette retentisse :

*That'll be my taxi.*

La forme de *will* est ici réduite ('ll). L'utilisation de ce modal plutôt qu'un autre, comme *must* ou *should*, qui auraient des sens proches dans ce contexte, indique que l'énonciateur est certain que c'est son taxi qui est à la porte, probablement parce qu'il n'attendait que lui. A partir d'un raisonnement logique basé sur ses connaissances de la situation, il peut légitimement faire une telle affirmation. Par ailleurs, la traduction de la version française du film est pertinente. Au lieu de recourir à un verbe tel que « devoir », qui laisserait entendre qu'un doute subsiste, les traducteurs ont choisi : *Voilà mon taxi*. Le fait d'utiliser « voilà » souligne la certitude impliquée dans le modal *will* et montre que, pour l'énonciateur, ça ne peut pas être quoi que ce soit d'autre. La nature de la relation prédicative <that – be my taxi> est naturelle. Ici, *must* ou *should* n'auraient pas cette caractéristique.

*All of Hardelot displays a lovely lifestyle which will certainly surprise you.*

Dans ce second exemple, une très forte probabilité (une certitude) est annoncée ; l'adverbe *certainly* rappelle cependant qu'une part de doute est inévitablement présente, même dans les affirmations exprimées avec *will*. Il convient en effet de rappeler que *will* étant un modal, il fait partie du domaine du non-certain. Il exprime la certitude, mais il est cependant toujours possible que l'affirmation soit démentie par la suite des événements. Cet exemple, tiré d'une brochure touristique, montre donc que l'endroit en question plaira très certainement, mais il y a évidemment toujours un risque que ce ne soit pas le cas. Le choix du modal exprimant la plus forte probabilité se justifie par un désir d'attirer des touristes ; l'effet de surprise causé par la beauté de l'endroit est vu comme une prédiction.

## 5. SHALL, WILL et le futur

### a. Expression du futur

L'anglais, contrairement au français, ne possède que deux temps : le passé et le présent (ou non-passé) et ne comporte pas de temps futur proprement dit. Pourtant, le renvoi à l'avenir est possible et pour cela, les auxiliaires modaux sont un moyen essentiel. Traditionnellement, on considère le modal *will* comme le modal exprimant le « futur simple » (*plain future*), en double usage avec *shall* pour la première personne (E.S.C. Weiner, 1985). Le futur est par définition impossible à savoir à l'avance, c'est pourquoi le caractère non-certain et virtuel des modaux épistémiques, qui indiquent l'hypothèse et le doute, est parfaitement compatible avec le renvoi à l'avenir. Ainsi, *will* et *shall* comme auxiliaires du futur seront classés dans la

catégorie épistémique. Sans qu'il n'y ait une quelconque influence de leur valeur radicale (volonté), *will* et *shall* expriment une *prédiction*, et donc, le plus haut degré de certitude d'un événement, c'est pourquoi ils sont associés au futur. De la notion de modalité, l'on passe ainsi à la notion de temps. Toutefois, ils correspondent à une *conséquence nécessaire* ; ils sont toujours liés à une condition, plus ou moins explicite. La différence parfois faite entre *will* et *shall* est la suivante : *will* renverrait au futur à toutes les personnes sauf la première, et *shall* au contraire, n'exprimerait le futur qu'à la première personne. Pourtant, *will* à la première personne est possible, mais il arrive souvent qu'une ambiguïté demeure, puisque la valeur radicale a une grande influence (voir **b**). A l'inverse, *shall* utilisé à la deuxième ou à la troisième personne sera nécessairement radical (volonté imposée, avec l'exemple des dix commandements : *You shall not kill*). La forme contractée 'll commune aux deux modaux permet de ne pas se demander s'il s'agit de *shall* ou *will*. Prenons quelques exemples :

1. *Some estimates suggest that UK charitable giving will fall by as much as £2.*
2. *No need to clean the lounge; Carole will see nothing when she comes in tomorrow.*
3. *If I should feel at all able to see you, I shall write to ask you kindly to call.*
4. *I shall, on occasion, ask you to run an errand for me.*
5. *We will stand in the corner, we shall see everything from there.*

La prédiction annoncée par les deux modaux découle d'un raisonnement (d'où leur association avec la modalité épistémique), d'une condition (*if, when*), laquelle peut apparaître plus ou moins clairement dans un énoncé. En 1, comme l'indiquent le sujet *estimates* et le verbe *suggest*, il s'agit d'une estimation, ce qui confirme la possibilité d'une interprétation épistémique de *will* ; la prévision *fall by as much as £2* se réalisera et la condition est implicite (*if the estimates are right*). Dans l'exemple 2, la condition est exprimée à l'aide de *when*, après lequel on remarque l'emploi du présent simple et non pas d'un modal pour renvoyer au futur. Ceci peut s'expliquer par le fait qu'un modal exprimant le non-certain, il est impératif que la condition à laquelle est liée la prédiction repose sur un fait certain, et donc, exprimé par un présent simple (qui lui indique que l'évènement est réel au moment de l'énonciation). Ainsi, *when she comes in* sert de base et est présenté comme réel, et à partir de cela, une prédiction en découle : *Carole will see nothing*. Une explication semblable convient pour les propositions introduites par *if*, après lesquelles *will* renvoyant au futur n'est pas possible. En 3, la proposition avec *if* sert de base, de condition, dont les conséquences sont exprimées à l'aide de *shall* et seraient inévitables si cette condition se réalisait, d'où le renvoi

au futur : *I shall write*. La première personne est par ailleurs compatible avec une interprétation épistémique de ce modal. La phrase 4 est également une simple prédiction, et la première personne justifie l'emploi de *shall*. La condition liée y est un peu moins explicite ; il s'agit du repère *on occasion*, qui a en fait le même sens qu'une proposition en *when*. Enfin, l'exemple 5 permet d'observer l'alternance entre les deux modaux exprimant la prédiction à la première personne : la différence est ici quasi-imperceptible, si ce n'est que l'on associe souvent l'utilisation de *shall* avec des actions indépendantes de notre volonté, tels que *like*, etc. C'est pourquoi le verbe de perception *involontaire see* est utilisable avec *shall*, tandis que le verbe *stand* est compatible avec *will*. De nos jours, dans la langue courante, *will* s'emploie avec tous les verbes pour exprimer la prédiction simple. Ainsi, le rapprochement avec l'idée de logique, de raisonnement, contenue dans la modalité épistémique ressort : si telles conditions sont réunies, alors on peut penser que tel évènement se produira. Néanmoins, étant donné le caractère virtuel des modaux, la suite des évènements pourra tout à fait venir contredire l'affirmation exprimée par *will* ou *shall*, aussi certaine soit-elle aux yeux du sujet.

## **b. WILL épistémique ou radical ?**

Lorsque *will* est utilisé avec des verbes dynamiques, surtout à la première personne, il devient possible d'affirmer que la valeur épistémique et la valeur radicale se superposent, puisqu'il est difficile de trancher en faveur de l'une ou l'autre. Qu'il s'agisse de la volonté du sujet ou d'une prédiction, les deux interprétations sont valables. En effet, les verbes dynamiques décrivent des actions, d'où leur compatibilité avec la modalité radicale (également appelée modalité de l'action) ; c'est pourquoi lorsque l'on veut les utiliser avec une modalité épistémique, une ambiguïté ne peut qu'exister. Si la forme en *be -ING* lève toute ambiguïté, c'est parce qu'elle est composée de *be*, qui décrit un procès statif, et est donc pleinement compatible avec une modalité épistémique. La phrase suivante est tirée d'un contexte où une brute menace un autre enfant :

*You better know, or I'll come after you.*

Il s'agit d'une menace que l'on peut reformuler ainsi : *If you don't tell me, I'll come after you.* Le *or* de la phrase d'origine montre bien une conséquence nécessaire et inévitable, ce qui indiquerait davantage que ce *will* est épistémique et correspond à une pure prédiction. Toutefois, au vu du contexte, il peut tout aussi s'agir de la volonté du sujet *I*. Dans de tels cas, la forme en *-ING* écarte toute ambiguïté ou superposition des valeurs (*I'll be coming after you*). *Be + ING* représente l'ancrage dans une situation particulière, d'où sa valeur courante

d'action en cours (aspect imperfectif). Si l'action est vue comme en cours (même si ce n'est pas réellement le cas), alors il est normal que cet aspect soit compatible avec une modalité épistémique exprimant un jugement sur un événement, mais pas avec une modalité radicale, qui se focalise sur une action à venir, non-actualisée.

Chaque modal a donc une valeur de base qui génère parfois des confusions entre les valeurs épistémique et radicale. Si l'on établit une échelle des degrés de probabilité d'un événement dans l'ordre croissant, voici la place qu'aurait chaque modal à valeur épistémique : *may* (équipossibilité), *can* (possibilité), *must* (quasi-certitude), *will/shall* (certitude). Cependant, le degré de chacun d'entre eux peut être modifié s'il est accompagné de -ED.

## II. LES MODAUX, -ED ET LE PASSE

Les auxiliaires modaux à valeur épistémique n'acceptent normalement pas la valeur purement chronologique de -ED, sauf pour le discours rapporté. -ED a toutefois une valeur de base unique qu'il convient d'étudier, puis de rattacher aux modaux afin de constater quel effet il a sur eux. Il ne s'agira donc pas seulement d'évaluations passées (dans les cas de concordance des temps), mais surtout d'un effet produit par -ED. Ensuite, il conviendra de déterminer comment se font les évaluations présentes de faits passés, ainsi que les évaluations elles-mêmes passées dans des cas autres que la concordance des temps.

### 1. -ED et les modaux

#### a. Valeur de -ED avec les modaux

Le suffixe -ED indique une rupture avec la situation d'énonciation. L'évènement est vu comme non-réel, et c'est ce qui permet d'expliquer pourquoi on l'identifie généralement comme le prétérit, le temps du passé. Cependant, cette rupture n'est pas nécessairement temporelle et -ED peut avoir plusieurs valeurs : chronologique (ou temporelle), métalinguistique (ou non-temporelle) et valeur de discours rapporté (ou -ED de translation). Pour ce qui est des modaux à valeur épistémique, deux cas peuvent se présenter.

Dans un premier temps, -ED permet de réaliser la concordance des temps, utile à la formation du discours indirect (DI). A l'exception de *must*, qui est étymologiquement un prétérit et peut donc être gardé dans le DI, tous les modaux autorisent cette valeur de -ED.

*I perceived that he was agitated, and looking like death, and he repeatedly applied his handkerchief to his forehead; I suggested that he might be tired, and told him that I would call him in the morning.*

Dans ce passage, il est évident que l'on a affaire à du discours rapporté. L'expression *I suggested that* sert à introduire les paroles rapportées du personnage et -ED sera automatiquement ajouté aux modaux qui suivent. Ainsi, la transposition au discours direct serait : *I suggested: 'you may be tired, I will call you [...]'*. -ED n'ajoute aucun effet particulier, si ce n'est qu'il permet d'opérer la concordance des temps, nécessaire étant donné la valeur temporelle du -ED de *suggested*, passé de narration. La coupure est toujours exprimée : les paroles sont passées et vues comme non-réelles au moment d'énonciation.



Ainsi, si l'ajout de -ED aux modaux épistémiques signifie que l'évaluation est passée, il s'agit uniquement d'un -ED de translation, utilisé par souci de concordance des temps, comme le montre également l'extrait suivant :

*It suddenly occurred to me it might be a good thing to arrive at the camp earlier.*

Sans que les marqueurs du discours rapporté ne soient présents, *might* a aussi une fonction de remplacement de *may* dû à la concordance des temps. Cet extrait étant tiré d'un roman écrit au passé de narration, *may* n'aurait pas sa place ici : en montrant à dix Anglais cette même phrase, mais avec *may* au lieu de *might*, tous ont eu la réaction de mettre en doute *may* et de proposer *might* à la place. L'expression *it occurred*, où -ED est temporel, a un rôle primordial dans le choix de *might*. Le cas de *would* associé au conditionnel français semble parfois être purement temporel. L'extrait suivant permet d'expliquer sa valeur :

*The property abutted state lands, the relator had explained, and there would be no development in the foreseeable future.*

Ici, une explication similaire à celle donnée plus haut est possible ; le -ED ajouté à *will* est nécessaire, puisque le contexte est passé (il s'agit d'un extrait de nouvelle). C'est pourquoi on peut désigner ce -ED comme celui de discours rapporté, mais il semble que la valeur métalinguistique n'est pas impossible. En fait, cette impression est le résultat du fait que -ED de translation est dérivé de -ED métalinguistique. Dans d'autres cas, où *would* est utilisé dans des contextes présents, la valeur de -ED est différente.

En second lieu, en effet, il convient de souligner que la valeur non-temporelle de -ED est également possible avec les modaux épistémiques. Bien que les modaux + ED soient employés dans des narrations au passé, par souci de concordance des temps, la valeur des modaux au prétérit se signifie pas nécessairement qu'il y a référence au passé, puisqu'elle peut être employée dans les mêmes contextes que les modaux Ø évaluant *dans le présent* le degré de probabilité d'un événement, et même faire référence à l'avenir. La coupure symbolisée par -ED a généralement un effet d'atténuation du propos et ne peut permettre d'évaluer dans le présent un événement passé.

*'I thought you might perhaps know something of it.'*

Malgré la présence de *I thought*, verbe souvent utilisé comme introduction du DI, il s'agit ici d'un -ED qui a un effet d'atténuation, aussi bien dans le cas du verbe *think* que du modal *may*. L'adverbe *perhaps* vient renforcer l'attitude hésitante de l'énonciateur ; le rôle de -ED est donc d'atténuer l'affirmation, de prendre du recul, ce qui donne un effet de politesse, tout comme le

français utilise les temps du passé (*je m'étais dit que peut-être [...]*), et sans qu'il n'y ait de référence à une situation effectivement passée. La valeur non-temporelle est donc également compatible avec des éléments autres que les modaux, tels que des verbes lexicaux (*thought*), lesquels ne seront donc plus assimilés à un passé de narration. Cette valeur métalinguistique permet en réalité non pas réellement d'atténuer un propos, mais de placer les modaux sur un autre plan, d'où cet effet d'atténuation :

*'Promise me only to stay a week.'*

*'I had better not pass my word: I might be obliged to break it.'*

L'impératif contenu dans la première partie de ce dialogue indique qu'il s'agit d'une situation présente, tout comme le discours direct. Ainsi, *might* ne fait nullement référence à un événement passé, mais il a une valeur semblable à celle de *may* sans -ED. Même s'il est tentant de dire que l'équiprobabilité y est atténuée et que les chances de validation de la relation S – P sont passées de 50% à 30%, le -ED a plutôt pour fonction de faire passer l'affirmation sur un plan fictif, d'où cet impression d'atténuation du propos. Par ailleurs, si l'évènement se retrouve sur un autre plan que s'il avait été exprimé par *may*, cela explique pourquoi *might* peut faire référence au futur ; ici, il établit une hypothèse sur un fait à venir, à savoir, l'éventualité de rompre une promesse. De même, les exemples suivants soulignent l'effet de prise de recul provoqué par l'ajout de -ED métalinguistique :

1. *The 'guénel' is a lantern embedded in a beet. [...] This mysterious word could mean 'gai Noël'.*

2. *We should be at Briceland by dinner time.*

3. *That would be very kind of you.*

Dans chaque cas, la valeur du modal de base est présente, mais -ED place les modaux sur un autre plan. Bien que l'impression qui en résulte soit une probabilité plus faible, il s'agit en fait uniquement d'une différence d'angle sous lequel on envisage le propos. En 1, l'emploi de *could* n'est pas explicable de la même façon que *may* (dont on se sert pour la comparaison, étant donné que *can* épistémique est peu probable) ; ceci est renforcé par l'adjectif *mysterious*, qui annonce que ce qui suit n'est que pure hypothèse, non pas émise directement, comme dans le cas des modaux Ø, mais sur un plan fictif qui sert à prendre le maximum de recul. Souvent, l'on entend dire que cet emploi de *could* est très proche de celui de *might*. La différence est que, tout comme *can* garde une valeur radicale dans des énoncés assertifs, *could* semble être attribué à des événements plus fondés sur l'existence d'une possibilité matérielle concrète

(valeur radicale), tandis que *might* garde la valeur de base d'équiprobabilité et donc, d'incertitude quant à une situation (on parle de *counterfactualité*). L'exemple 2 apparaît comme une nécessité logique, déduite à partir d'un raisonnement. Contrairement à *must*, la déduction est nettement moins confiante et contrairement à *shall*, qui donne une prédiction, le plan fictif sur lequel se trouve *should* entraîne l'impression d'une probabilité beaucoup plus faible qu'une prédiction. On est dans l'ordre du vraisemblable. *Would*, quant à lui, peut être un passé de discours indirect pour la valeur de certitude de *will* (*That'll be my taxi*), la certitude est alors atténuée, puisque sur un plan fictif, ou il peut être un passé de discours indirect pour sa valeur de pure prédiction. Dans la phrase 3, en revanche, -ED ajouté à *will* fait basculer la certitude exprimée dans le fictif. Nous l'avons vu, ce modal est toujours lié à une condition. Ici, par effet de politesse, l'énonciateur considère la condition comme hypothétique, et si celle-ci s'avérait être remplie, alors les conséquences en seraient : *that would be very kind of you*. La valeur de certitude, de prédiction, n'a cependant pas disparu ; c'est uniquement le plan sur lequel se trouve l'énoncé qui diffère par rapport à un énoncé exprimé par *will* Ø. La phrase *that will be very kind of you* apparaît plus directe, alors qu'avec -ED, l'affirmation exprime les conséquences certaines d'une condition vue comme hypothétique.

## **b. COULD, MIGHT concessif : ambiguïtés**

En ajoutant l'opérateur -ED aux modaux épistémiques, les ambiguïtés et les superpositions des valeurs épistémique et radicale ne disparaissent pas pour autant. Ainsi, bien que l'on puisse normalement attribuer à *could* une valeur épistémique, la valeur radicale est toujours présente.

*People could get seriously hurt in rockfights; a kid could get his skull spit.*

Les deux *could* de cette phrase peuvent à premier abord être définis comme épistémiques. Il s'agit d'une hypothèse quant aux conséquences d'un tel acte de violence (*rockfights*). L'emploi de ce modal plutôt que *might* sert à ne viser que la réalisation du procès, en ignorant la non-réalisation, car *might* exprime une *counterfactualité*. Cela correspond à une possibilité, non une équipossibilité. Pourtant, cette impression est en fait reliée à la valeur radicale de *can* ; la possibilité matérielle impliquée constamment avec ce modal est rendue fictive par l'opérateur -ED, d'où un rapprochement avec une possibilité logique.

De la même façon, il existe une superposition des deux valeurs dans l'emploi de *might* concessif, et -ED a soit une valeur métalinguistique qui place le propos sur un plan fictif, soit

il permet de réaliser la concordance des temps :

*Sexism might sell, but we're not buying.*

Il y a ici clairement référence au futur, avec BE + ING, ce qui indique que -ED n'exprime pas un passé. Tout comme pour *may* Ø concessif, une interprétation épistémique est d'abord possible : la relation prédicative <sexism – sell> est mise en doute, ce qui permet d'introduire un argument : *we're not buying*. Cependant, l'interprétation radicale est aussi légitime, et *may* +ED se rapprocherait de la permission ; la relation S – P <sexism – sell> est « accordée » (*Certes, le sexisme se vend, mais [...]*), ce qui permet d'introduire un argument avec autant de poids.

### c. SHOULD et les contextes appréciatifs

Souvent, *should* est utilisé dans des complétives introduites par *that* et traduit ainsi le subjonctif français. C'est le cas lorsqu'il est employé dans des contextes directifs, et il sera alors radical (*it is important that you should tell you mother what happened*), ainsi que dans des contextes appréciatifs, souvent introduits par des adjectifs (*It is strange that, it is natural that, etc.*). Prenons trois exemples :

1. *I thought it strange he should get up and dress so late.*
2. *It is intolerable that a child should be so ill-mannered.*
3. *She could not bear it that the bride should arrive, and no groom.*

Dans les trois cas, *should* permet d'exprimer un jugement en mettant la proposition à distance. La relation S – P ne va pas de soi pour l'énonciateur, c'est pourquoi on attribue au modal une valeur contrefactuelle, portée par l'opérateur -ED (on dit également que *should* indique une non-congruence). L'idée de norme est donc toujours présente avec l'emploi de *should*, qui montre que la réalisation de la relation prédicative a ou aurait un certain effet sur l'énonciateur, selon l'adjectif ou la formule choisis. Ainsi, en 1, l'actualisation de la relation <he – get up and dress so late> a surpris l'énonciateur qui utilise l'adjectif *strange*, et l'association de *shall* et -ED souligne l'étonnement de la part de *I*. De même, dans l'exemple 2, c'est l'adjectif *intolerable* qui marque le jugement de l'énonciateur face à l'éventuelle réalisation de la relation <a child – be so ill-mannered> ; que cette dernière soit actualisée ou reste hypothétique, l'impression serait la même, et *shall* permet d'introduire une idée de norme d'après l'énonciateur, tandis que -ED porte la valeur de contrefactualité. La phrase 3 donne un autre exemple de jugement cette fois indiqué par l'expression *cannot bear* au prétérit. Même

si le procès est actualisé, *should* est employé, non pas pour signaler une hypothèse ou par concordance des temps, mais pour mettre à distance le propos afin d'introduire l'opinion de l'énonciateur. Des explications similaires de la valeur de *should* sont possibles dans des contextes qui ne sont pas nécessairement appréciatifs, mais cette fois purement hypothétiques, tout en gardant la notion de contrefactualité et de norme de *should* :

4. '*Dancing in public with a troop of country hoydens – suppose we should be seen!*'

Cette phrase ne contient pas réellement de jugement ou d'appréciation, mais l'idée de norme contenue dans *should* est pleinement perceptible ; la relation prédicative <we – be seen>, malgré son rejet de la part de l'énonciateur, est vue comme hypothétique, comme le souligne le terme *suppose* ; sa réalisation ne va pas de soi.

Si l'idée de norme est présente dans tous ces emplois de *should*, alors la notion de logique inhérente à la modalité épistémique est également liée ; l'énonciateur aura sa propre idée de la norme, c'est pourquoi tel ou tel événement lui apparaîtra ou non comme logique.

Ainsi, les modaux +ED ne signifient pas nécessairement que le contexte est passé ; ils peuvent simplement ajouter une valeur aux modaux Ø, tout comme ils peuvent se trouver dans des récits au passé, par souci de concordance des temps (les narrations se faisant généralement au passé en anglais). Dans chaque cas, il s'agit du plan sur lequel les modaux se trouvent qui change ; il est de l'ordre du fictif avec -ED. L'extrait qui suit offre un aperçu de la gradation des modaux +ED :

*I walked fast through the room: I stopped, half suffocating with the thoughts that rose faster than I could receive, comprehend, settle them – thoughts of what might, could, would and should be.*

Comme nous l'avons vu pour les modaux simples, l'ordre croissant de la probabilité des chances de la réalisation d'un événement est comme suit : *may, can, must, will/shall*. Ici, l'ajout de -ED dans chaque cas vient confirmer cette échelle. Néanmoins, habituellement, *should* est de l'ordre du vraisemblable et devrait se situer entre *could* et *would*. Le fait qu'il soit après le modal exprimant la certitude (*would*) s'explique par le fait que, comme nous l'avons vu avec les contextes appréciatifs, *should* comporte davantage de subjectivité (cf. notion de norme aux yeux de l'énonciateur). C'est pourquoi le placer en dernière position accentue l'implication de l'énonciateur. Bien que tous les modaux montrent ici une évaluation

subjective, *should* permet de souligner davantage la prise de position.

Si l'énonciateur souhaite procéder à une évaluation présente d'un fait passé, le modal ne portera aucune trace. Le fait qu'il soit simple ou avec -ED n'aura que pour seuls effets ceux précédemment évoqués : l'évaluation en elle-même est mise sur un plan fictif.

## 2. Évaluation d'un fait passé

Si l'opérateur -ED ne peut pas exprimer l'évaluation d'un fait passé, il convient alors de recourir à d'autres moyens si l'on veut évaluer dans le présent les chances de réalisation d'un événement passé. Pour cela, c'est l'infinitif parfait HAVE -EN qu'il faut utiliser. En effet, les modaux, qu'ils soient ou non complétés par -ED, indiqueront que l'évaluation est située dans le présent (fictif ou atténué avec -ED), et le participe passé (-EN) soulignera le fait que l'évènement est passé.

### a. Modaux Ø + HAVE -EN

L'estimation présente portant sur un événement passé se construit à l'aide de l'infinitif parfait ; le modal signale le plan sur lequel se trouve l'évaluation, tandis que la forme HAVE -EN indique que l'évènement est passé. En effet, *have* signifie que quelque-chose est acquis et le participe-passé (-EN) insiste sur l'action achevée. C'est pourquoi l'association de l'infinitif parfait avec les modaux est la seule solution pour évaluer les chances de validation d'un fait situé dans le passé.

1. *I will protect you by every means in my power, dearest love, whatever you may have done or may not have done!*

2. *'If I didn' know better, I'd say he'd lost control of his broom... but he can't have...'*

3. *He bent his great, shaggy head over Harry and gave him what must have been a very cratchy, whiskery kiss.*

4. *My calendar is getting confused. That must have been around August 15, 1947.*

Comme l'illustre l'exemple 1, grâce au modal *will*, l'estimation faite à l'aide de *may (not)* est située dans le présent. Le recours à *have done* sert à signaler que ce qu'a pu faire le sujet *you* est passé. *May* a donc sa valeur de base d'équipossibilité, puisque l'énonciateur est dans l'incertitude totale concernant ce qu'a pu faire *you*, ses propos sont hypothétiques, d'où l'utilisation à la fois de *may* seul et de *may not*. Le mot *whatever* confirme par ailleurs

l'ignorance de *I* : ce que *you* a pu faire ou ne pas faire, cela importe peu à l'énonciateur, qui tiendra sa promesse (*I will protect you [...]*). La phrase 2 introduit une hypothèse (*if, I'd say*), que l'énonciateur même rejette et décrit comme étant peu probable. Le recours à *can't* est donc justifié, car il est ici la négation de la forte probabilité exprimée par *must*, bien qu'un léger doute subsiste. L'hypothèse formulée concerne un fait passé (*he'd lost*), ce qui explique *have* après le modal ; cette formule elliptique reprend toute la proposition précédente. 3 illustre le fait que l'association des modaux et de l'infinitif parfait peut être employée dans des récits au passé (*bent, gave*), dans la mesure où l'incertitude demeure toujours ; *must* traduit une forte probabilité, mais le doute subsiste, même si la relation prédicative <it – be a very scratchy, whiskery kiss> est passée, puisque décrite par *have been*. Au contraire, la phrase 4 est au présent (*is getting*), l'estimation présente symbolisée par *must* s'inscrit donc logiquement ; c'est la relation prédicative <that – be around August 15, 1947> qui est vue comme passée, mais sur laquelle porte l'estimation.

Si -ED est ajouté aux modaux suivis de l'infinitif parfait, il garde sa valeur de base, mais les effets de sens peuvent être différents de l'emploi des modaux Ø + HAVE -EN.

## **b. Modaux -ED + HAVE -EN**

Dans tous les cas, -ED signifie un décrochage avec la situation d'énonciation. Mise à part la valeur de -ED permettant de réaliser la concordance des temps, la valeur métalinguistique de celui-ci comporte différentes interprétations : Paul Larreya et Claude Rivière soulignent en effet la distinction entre la présupposition irréaliste et la présupposition non-certaine (1991, p.29-30), qui sont les effets produits par la valeur de base de l'opérateur. C'est ce qui est à l'origine de la possibilité d'une double interprétation des modaux +ED avec l'infinitif parfait : s'il s'agit d'une présupposition irréaliste, l'énonciateur sait que l'évènement n'a pas eu lieu (l'évènement est irréel), tandis que dans le cas d'une présupposition non-certaine, l'énonciateur émet des doutes et l'incertitude subsiste dans le présent. Seul le contexte permettra de déterminer la valeur.

1. *What could he have been thinking of? No one knew.*
2. *He would have been much better in a lodging-house, or hotel.*
3. *No one of them waved back. They might have done so, but they didn't.*
4. *The idea was so strong that for a moment he thought he might have spoken it aloud.*
5. *Five minutes more of that death-like hush, and I should have forced the lock like a*

*burglar.*

Tout d'abord, l'exemple 1 comporte une occurrence de *can* +ED où cet opérateur effectue la concordance des temps, ainsi que le montre le passé *knew*. Il s'agit d'un extrait de roman au passé, et *could* se justifie pleinement. L'infinitif parfait montre quant à lui l'antériorité de l'évènement *be thinking*. Si -ED n'a ici que sa valeur de translation, alors la valeur du modal ne diffère pas de *can* Ø dans les contextes présents : la relation prédicative passée <he – be thinking> est soumise à hypothèse toujours pas résolue au moment d'énonciation, comme le souligne *no one knew*. Cela dit, cette même question (*What could he have been thinking of?*) pourrait être prononcée dans un contexte présent, et le -ED de *can* aurait alors sa valeur métalinguistique qui place l'estimation sur un plan fictif ; il y aurait présupposition non-certaine. Au contraire, dans l'énoncé 2, le -ED de *would* est effectivement métalinguistique, dans la mesure où cette phrase pourrait très bien être dite dans un contexte présent. L'infinitif parfait sert cette fois-ci non pas à signaler un fait passé, mais un fait hypothétique. La combinaison de -ED métalinguistique avec l'infinitif parfait signalant un évènement irréel offre un équivalent du conditionnel passé français ; la relation prédicative hypothétique donne lieu à une évaluation hypothétique. Il est « trop tard » pour que <he – be much better in a lodging house> se réalise. Il y a présupposition irréaliste.

Les exemples 3 et 4 sont à mettre en regard l'un de l'autre. En effet, dans l'une des phrases, il y a présupposition irréaliste, et dans l'autre, il y a présupposition non-certaine. En 3, il s'agit d'un cas similaire à l'énoncé 2 ; la relation prédicative <they – do so>, grâce à l'infinitif parfait, est vue comme hypothétique et l'estimation à laquelle elle est soumise (*might*) est composée de l'équiprobabilité de *may* et de -ED métalinguistique. En outre, la fin de la phrase *but they didn't* rappelle qu'il s'agit d'une présupposition irréaliste, tout comme le début *no one of them waved back*. En revanche, 4 est plus proche de l'exemple 1 ; le contexte est passé et le -ED de *might* se justifie par l'emploi du passé de narration. Ainsi, la valeur est identique à celle de *may* dans un contexte présent ; il y a évaluation de la relation <he – have spoken it aloud>. Dans un contexte présent, l'on pourrait garder *might* sans réellement modifier le sens, c'est-à-dire en conservant la présupposition non-certaine et sans nécessairement basculer dans la présupposition irréaliste. En ce sens, le *Guide to Contemporary English Usage* explique : « If uncertainty about the action or state denoted by the perfect infinitive remains, *i.e* at the time of speaking or writing the truth of the event is still unknown, then either *may* or *might* is acceptable » (E.S.C. Weiner, 1985). La seule différence entre *may* et *might* serait alors celle



précédemment évoquée, à savoir, que -ED place l'évaluation sur un plan fictif.

Enfin, en 5, il y a à nouveau présupposition irréaliste, puisque l'évènement *force the lock like a burglar* n'a pas eu lieu ; la relation prédicative est, à l'instar de l'évaluation qui en est faite, hypothétique. *Should*, associé à la première personne, est épistémique et indique une prédiction (cf. I. 5.) déclenchée par la condition ici explicite : *Five minutes more of that death-like hush.*

Ainsi, les modaux suivis de -ED permettent de réaliser la concordance des temps et donc de placer l'évaluation dans un contexte passé. Ils servent également à placer l'évaluation sur un plan fictif, c'est pourquoi l'évaluation présente d'un fait passé exige le recours à l'infinitif parfait. Toutefois, s'il n'est pas question de concordance des temps, une évaluation passée portant sur un fait qui lui est antérieur ou futur, se fait non plus grâce aux auxiliaires modaux, mais avec d'autres expressions de modalité, telles que les périphrases.

### III. MODALITE EPISTEMIQUE : EXPRESSIONS DE MODALITE

Les modaux ne peuvent être utilisés qu'au présent et au prétérit. Par ailleurs, comme nous l'avons vu, l'évaluation dans le passé des chances de validation d'une relation prédicative ne se fait avec les modaux qu'en cas de concordance des temps. C'est pourquoi les expressions de modalité, à savoir les périphrases, doublures, adjectifs modaux, etc., sont essentielles si l'on souhaite faire une estimation dans des contextes où les modaux ne le peuvent pas (par exemple, mettre une estimation sur un plan futur), ou encore exprimer dans une même phrase deux idées contenues dans deux modaux différents ; par exemple, une équiprobabilité (*may*, qui deviendra *be likely to*) dans le futur (*will*). Les expressions de modalité sont en effet basées sur un verbe lexical ou l'auxiliaire *be*, qui ne sont pas défectifs. Néanmoins, il convient de préciser que de par leur nature, elles ne sont pas complètement synonymes avec les modaux, qui ont un caractère virtuel. Elles ont, comme n'importe quel verbe, un caractère factuel. En outre, bien que l'on utilise parfois le terme de « doublures », la synonymie parfaite étant quasi-inexistante, elles exprimeront des degrés de probabilité d'un événement nécessairement différents de ceux exprimés par les modaux. A l'inverse, certaines expressions auront des points communs avec les modaux, comme l'ambiguïté entre la valeur épistémique et la valeur radicale ; c'est principalement le cas de *be going to*.

Il est important de rappeler que, tout comme les modaux épistémiques, les expressions de modalité servent à faire une estimation, elles portent par conséquent sur le nœud prédicatif. Ainsi, dans le cas de *be sure to*, ce n'est pas parce que l'on a *he is sure to win* que *sure* qualifie *he* ; ici, *be sure to* fonctionne comme un ensemble qui permet d'évaluer les chances de la relation <he – win>. Le mot *sure* n'attribue nullement une caractéristique au sujet grammatical.

#### 1. BE LIKELY TO

Étymologiquement, *likely* vient de *likam*, qui signifie « apparence », « forme ». L'on retrouve d'ailleurs la racine commune avec la préposition *like*, qui sert à établir une comparaison. Cette expression de modalité est en général associée au modal *may*. Toutefois, elle n'exprime pas une équiprobabilité stricte, mais le vraisemblable, qui résulte d'un

raisonnement de la part de l'énonciateur face à ce qu'il constate (cf. « apparence », étymologiquement). Elle est par conséquent également proche de *can* épistémique, car elle ne dit pas qu'il y a égalité avec la non-réalisation de la relation prédicative. *Be likely to* est composé de l'auxiliaire *be* et de l'adjectif modal *likely*, c'est pourquoi l'expression a une double caractéristique : elle ne contient pas la même subjectivité que les modaux, mais elle permet tout de même d'évaluer une relation prédicative :

*The men who whispered in the little cafés of Berne and Geneva were likely to be diamond salesmen or commercial travellers.*

Cet exemple montre la valeur de *be likely to*, qui est le possible ; l'énonciateur n'affiche pas une incertitude totale, mais il dit ce qu'il pense être plausible, à savoir, la relation <the men who whispered in the little cafés of Berne and Geneva – be diamond salesmen or commercial travellers>. Il s'agit du prétérit, compatible avec *be*, ce qui montre que les expressions de modalité peuvent être mises au passé dans des narrations. Cet énoncé peut très bien correspondre au présent [*they*] *may be diamond salesmen* [...] ou [*they*] *are likely to* [...], et il sert à mettre l'évaluation sur un plan passé. Dans l'exemple, remplacer par [*they*] *may have been* présenterait une estimation présente d'un fait passé ; ce serait également différent, non pas uniquement parce que le modal exprime une équiprobabilité stricte des chances de réalisation du fait, mais surtout parce qu'il exprime l'avis subjectif de l'énonciateur. Au contraire, ici, *be likely to* est plus neutre. De la même façon, remplacer par *might* ne semble pas correspondre au contexte car, même s'il peut parfois lui aussi mettre l'évaluation au passé, ce modal permet plus souvent d'évaluer dans le présent une relation S – P, et ici, il n'y a pas lieu non plus à une concordance des temps.

Mis à part le caractère factuel et non subjectif de *be likely to*, sa différence d'utilisation avec le modal est donc que son emploi n'est pas restreint, car cette expression est basée sur l'auxiliaire *be*, qui n'est pas défectif ; elle peut être mise (et donc, l'estimation peut être mise) à l'infinitif, au futur (*will be likely to* est possible, tandis que *\*will may* ou *\*is going to may* sont impossibles) ou même dans des questions puisqu'elle n'équivaut pas à une question fermée (nous avons vu que ? *May he be asleep?* est très peu probable, car *may* revient à formuler une question fermée). Par ailleurs, étant donné qu'il est difficile d'utiliser *can* dans des énoncés assertifs, c'est *be likely to* qui peut exprimer le possible dans de tels cas, sans tomber dans l'équiprobabilité.

## 2. OUGHT TO

*Ought to* est classé comme un semi-modal car il partage avec les modaux plusieurs caractéristiques ; par exemple, il ne prend pas de -s à la troisième personne, il n'a pas d'infinitif et il est repris dans les énoncés non-assertifs. Néanmoins, il est suivi de *to*. *Ought* était à l'origine le prétérit du verbe *owe*. Si l'on considère à présent la formation de *should*, l'on se rend compte du lien entre les deux expressions : *shall* provient de la base germanique *skal-*, qui signifie également *owe*, et -ED est ajouté. Il existe par conséquent un lien fort entre les deux termes ; tout comme *should*, *ought* indique donc une nécessité logique, une vraisemblance, et la seule différence est qu'il évalue une relation prédicative de façon objective. En outre, il ne peut pas remplacer *should* dans les cas évoqués en II. 1, c. Prenons un exemple :

*'I am astonished,' said Miss Bingley, 'that my father should have left so small a collection of books. What a delightful library you have at Pemberley, Mr. Darcy!'*

*'It ought to be good,' he replied, 'it has been the work of many generations.'*

Dans la première phrase, *should* ne pourrait pas être remplacé par *ought to* ; il s'agit ici d'un contexte appréciatif, et le modal sert à souligner l'étonnement de l'énonciateur (*I am astonished*). *Ought to* n'a pas cet usage. En revanche, *it ought to be good* peut très bien devenir *it should be good*, et sans changer le sens. Le modal et le semi-modal ont tous deux la même valeur, à savoir, l'évaluation de la relation <it – be good> comme vraisemblable. Le raisonnement effectué par l'énonciateur est explicite : *it has been the work of many generations*, et la conclusion est exprimée par *ought to*. Cependant, étant donné qu'un semi-modal n'a pas exactement les mêmes caractéristiques qu'un modal, l'estimation portée par *ought to* est vue comme objective, dépendant de circonstances extérieures. *Should*, à l'inverse, mettrait en avant la subjectivité de l'énonciateur. Enfin, à la différence de *be likely to*, par exemple, *ought to* étant un semi-modal, il peut avoir une valeur radicale.

## 3. BE SURE/CERTAIN TO

Sur bien des plans, l'expression *be sure to* est proche du modal *must*. En effet, dans les deux cas, la réalisation de la relation prédicative est vue comme très probable, quasi-certaine.

1. *He was not in the frequent habit of entering the schoolroom, but I had the impression that he was sure to visit it that day.*

2. *Do you like this sunrise, Jane? That sky with its high and light clouds which are sure to melt away as the day waxes warm.*

Afin de comprendre la différence d'emploi de l'expression *be sure to* et des modaux, il convient d'effectuer quelques manipulations. Tout d'abord, dans les deux exemples, l'estimation porte sur un événement à venir. En 1, puisque la relation <he – visit it> n'est pas encore actualisée au moment d'énonciation, le fait sur lequel porte l'estimation est vu comme à venir, par rapport à la situation d'énonciation qui est passée. C'est pourquoi remplacer par *must* est impossible, car l'hypothèse concerne un fait futur (*visit it that day*), et *must* ne permet pas d'effectuer ce genre d'hypothèses, contrairement à *may*. De même, en 2, même si le contexte est présent, l'évaluation porte sur un fait futur, comme le montre *as the day waxes warm* ; [*the clouds*] *are sure to melt away* ne peut pas devenir *they must melt away* sans changer le sens. En effet, vu qu'il s'agit de verbes dynamiques dans les deux cas (*visit* et *melt away*), remplacer par *must*, ou même *will* (*would* pour la concordance des temps) qui exprime la certitude, leur attribuerait une valeur radicale (l'obligation avec le premier, et la volonté avec le second), les procès dynamiques associés à ces deux modaux déclenchant soit, comme c'est souvent le cas, une ambiguïté dans le cas de *will* (cf. I. 5), soit nécessairement la valeur radicale dans le cas de *must*. Remplacer par *may* (*might* au passé) est cependant également impossible ici, même si *may* autorise l'évaluation des chances de réalisation d'un fait à venir. *Be sure to* indique en effet une certitude et non une équiprobabilité. L'on remarque ainsi que cette expression de modalité, bien que très proche de *must*, s'utilise différemment. Le modal exprime une quasi-certitude d'un fait en cours (*he must be asleep*) ou passé (*he must have been asleep*) au moment d'énonciation ; cette quasi-certitude est généralement présente, ou passée dans les cas de concordance des temps. *Be sure to*, à l'inverse, peut concerner un fait à venir, aussi bien dans une situation d'énonciation présente (*am/is/are sure to*) que passée (*was/were sure to*). Il devient alors possible d'affirmer que les emplois de *be sure to* complètent ceux de *must*, puisque ceux-ci ne peuvent se substituer à ceux-là, et vis versa. Pour ce qui est de la comparaison avec *will/would*, certes le modal, tout comme *be sure to*, évalue un fait à venir, mais il établit un rapport de congruence à travers la prédiction, tandis qu'avec *be sure to*, une incertitude demeure, et le ton est bien plus neutre. Enfin, avec des verbes dynamiques, aucune ambiguïté n'est possible puisque *be sure to* n'a qu'une valeur épistémique, d'où la possibilité de l'utiliser dans des narrations au passé.

#### 4. BE BOUND TO

Cette expression provient du verbe lexical *bind* (prétérit et participe-passé : *bound*), ce qui implique que sémantiquement, en tant qu'expression de modalité, elle signale que deux éléments sont liés. De la même façon que *be sure to*, l'expression *be bound to* peut être mise en parallèle avec *must*, mais elle exprime l'évaluation de la probabilité d'un événement à venir, aussi bien d'un point de vue présent (*am/is/are bound to*) que passé (*was/were bound to*). En ce sens, comme il s'agit d'un fait à venir, l'expression est proche de *will/would*, qui servent aussi à parler de l'avenir. Toutefois, comme nous avons pu le constater avec les manipulations effectuées en 3., dans les cas où nous sommes en présence de verbes dynamiques, une ambiguïté quant à la valeur épistémique ou radicale du modal apparaît. C'est pourquoi *be bound to*, tout comme *be sure to*, va neutraliser la valeur radicale. Cependant, cette expression sert à traduire non pas exactement la certitude, mais plus précisément l'inéluctabilité d'un événement.

1. *Petrol is bound to run out in strike.*

*Petrol stations will run dry over the weekend causing havoc for motorists if a tanker drivers' strike goes ahead.*

2. *The banned dog that was bound to attack again.*

L'exemple 1 est un titre d'article suivi de la première phrase de cet article. Mis à part le jeu de mots avec « banned », l'expression *is bound to* sert ici à marquer le caractère inévitable de la relation <petrol – run out in strike>, qui n'est pas encore actualisée au moment d'énonciation. C'est d'ailleurs ce que confirme la phrase suivante, avec le modal *will*, qui indique cette fois une pure prédiction. Il s'agit donc d'une estimation portant sur un fait à venir, tout comme dans l'exemple 2 qui est aussi un titre d'article. En effet, *was bound to* montre qu'au moment d'énonciation, la relation <the banned dog – attack again> était inévitable, et elle est aujourd'hui actualisée dans la mesure où l'estimation est passée ; l'actualisation était inéluctable dans le passé (au moment d'énonciation), c'est pourquoi dans le présent, l'on devine qu'elle s'est réalisée, d'où le fait d'en écrire un article. Ainsi, cette expression complète également *must* et/ou *will*, tout en étant différente, puisqu'elle n'a pas les propriétés des modaux.

#### 5. BE GOING TO

Il convient de dresser un parallèle entre le modal *will* et l'expression *be going to*. En

effet, même s'ils ont une valeur très proche, ils ne sont nullement synonymes. Dans sa valeur épistémique, cette expression exprime une prédiction, mais contrairement à *will* qui indique que la relation prédicative sera validée si d'autres conditions sont remplies, ici le mouvement est déjà en cours (BE -ING) vers la réalisation d'une action (TO). *Be going to* fait partie du domaine de l'assertion.

*He knew everything was going to start hurting.*

Dans cet exemple, le verbe *know* est révélateur car il montre qu'il s'agit d'une certitude, et donc d'une prédiction. L'utilisation de *be going to* souligne la certitude totale concernant la réalisation de <everything – start hurting>, alors que *will* (ou *would*, étant donné le temps employé ici : *was going to*) impliquerait des conditions qui ne sont pas encore remplies. Cette impression de certitude est due au fait que, grâce à la forme BE -ING, l'action est vue comme déjà en germe au moment d'énonciation ; les conditions sont déjà existantes. Il arrive cependant que, tout comme avec *will*, les conditions ne sont pas encore remplies :

*'You got to get away, Mikey, or something's going to happen.'*

Dans cet extrait, *will* est possible, mais avec *be going to*, la réalisation de la relation <something – happen> paraît plus certaine, d'autant qu'il s'agit d'une menace.

Par ailleurs, tout comme *will*, une ambiguïté peut exister concernant la valeur épistémique (prédiction) ou radicale (intention du sujet). *Be going to* peut, certes, indiquer une prédiction, mais parfois également une intention :

*I'm going to talk to him tomorrow.*

Cette phrase est bien une prédiction, mais elle traduit également l'intention du sujet *I*, ce qui correspond à une modalité radicale. Lorsque le sujet grammatical est neutre, comme dans le premier exemple (*something*), il s'agira en général d'une modalité épistémique. Étant donné le caractère factuel de *be going to* par rapport à *will*, cette expression de modalité semble donc être celle exprimant le degré de certitude d'un événement le plus élevé.

## CONCLUSION

La modalité épistémique est principalement exprimée à l'aide des modaux, mais d'autres expressions de modalité sont également utilisées, même si c'est différemment. C'est pourquoi le degré de certitude de chacune des expressions de la modalité épistémique (modaux, périphrases, etc.) sera unique et deux expressions parfaitement synonymes sont impossibles à trouver. Les modaux Ø placent l'estimation sur un plan différent des modaux -ED et les autres expressions de modalité sont également sur un plan différent, puisqu'elles n'ont pas les mêmes caractéristiques que les modaux. En conclusion, il n'est pas pertinent d'établir une échelle des degrés de probabilité d'un événement en incluant tous les éléments dans le même classement.

Tout d'abord, les modaux Ø ont un caractère virtuel et peuvent être classés dans cet ordre :

MAY – CAN – MUST – WILL / SHALL.

Pour ce qui est des modaux +ED, comme nous l'avons vu, ils se situent sur un plan fictif et, en dehors des cas de concordance des temps, ils ne permettent pas de faire une évaluation passée. C'est l'infinitif parfait qu'il faut utiliser dans ces cas. Leurs places sur l'échelle de probabilité d'un fait est assez proche que précédemment :

MIGHT – COULD – SHOULD – WOULD.

Nous n'incluons pas *must* ici, car il n'a pas de prétérit et il ne comporte pas la valeur que -ED ajoute aux modaux, c'est-à-dire le plan fictif. Seul lorsqu'il y a concordance des temps, *must* peut être inclus dans cette liste, laquelle correspond alors tout simplement à celle établie pour les modaux Ø :

MIGHT – COULD – MUST – WOULD / SHOULD.

Enfin, les autres expressions de modalité (périphrases, adjectifs modaux, etc.) expriment une estimation objective et à caractère factuel :

BE LIKELY TO – OUGHT TO – BE SURE / CERTAIN TO – BE BOUND TO – BE GOING TO.

Cette étude n'a pas traité d'autres éléments qui traduisent aussi la modalité épistémique, tels que les adverbes (*perhaps, undoubtedly, etc.*). L'estimation du degré de certitude plus ou moins élevé d'un événement peut en fait s'exprimer de bien des façons, tout en apportant un degré de subjectivité plus ou moins grand, mais les auxiliaires modaux comportent des caractéristiques particulières qui offrent la possibilité d'évaluer une relation prédicative de



manière unique. Compte tenu des valeurs de base de chaque modal, il est important de garder à l'esprit que ceux-ci servent également à exprimer une modalité radicale qui parfois permet de mieux comprendre le fonctionnement d'un modal à valeur épistémique. C'est pourquoi il est possible de se demander si les deux principales modalités ne devraient pas être traitées ensemble, voire s'il n'y a pas qu'une seule modalité, mais différentes interprétations.

# BIBLIOGRAPHIE

## Livres du corpus

AUSTEN, Jane. *Pride and Prejudice*. 1813. Penguin Classics. Londres : Vivien Jones, 1996.

Ce roman du XIXème siècle est écrit dans un anglais littéraire, ce qui permet d'étudier l'emploi des modaux dans la langue soignée de l'époque. De plus, il est possible d'établir une comparaison entre le niveau de langue utilisé et celui d'aujourd'hui, et ainsi constater d'éventuelles différences de valeurs des modaux, voire de fréquence d'emploi d'un modal. Par ailleurs, le roman étant écrit en anglais britannique soutenu, il est intéressant de le comparer avec d'autres romans plus contemporains, ou même américains, et de s'attarder sur les dialogues.

BRONTË, Charlotte. *Jane Eyre*. 1847. Norton Critical Edition. New York : Richard J. Dunn, 2001.

L'auteur du roman a choisi d'écrire l'histoire à la première personne du singulier afin de créer une autobiographie fictive. L'anglais utilisé est littéraire et l'emploi de la première personne permet de comprendre le fonctionnement des modaux à l'époque, puisqu'il met en valeur la subjectivité de la narratrice. Par ailleurs, cette œuvre, toujours étudiée dans les pays anglophones aujourd'hui, présente un personnage qui expose constamment sa pensée et auquel l'on peut s'identifier ou se comparer. Le style gothique récurrent dans le roman joue également un rôle dans l'affectation du style et la mise en valeur de l'esprit du personnage, c'est pourquoi cela pourra avoir une influence sur l'analyse de la valeur et l'utilisation des modaux, qui expriment la modalité, donc l'état d'esprit de l'énonciateur.

FITZGERALD, F. Scott. *Tender Is the Night*. 1934. Penguin Popular Classics. New York : Penguin Classics, 1997.

L'histoire de ce roman se déroule au début du XXème siècle et offre différents points de vue concernant la langue, puisque l'on trouve aussi bien de l'anglais britannique, de l'anglais américain, ainsi qu'un Français s'exprimant en anglais. Il peut être intéressant de constater les divers emplois des modaux selon chaque cas, mais également selon le style général du texte, raconté à partir de la vision d'un personnage précis.

HARDY, Thomas. *Tess of the D'Urbervilles*. 1891. New York : Penguin Classics, 2003.

Il s'agit d'un autre roman littéraire. Le point de vue adopté, à l'instar de *Jane Eyre*, est celui d'une jeune fille, mais qui cependant appartient à une famille modeste, ce qui peut rendre compte d'un langage à la fois soigné et rural. Encore une fois, la subjectivité du texte permettra d'établir une comparaison avec l'emploi des modaux à notre époque, pour ainsi en voir l'évolution. Les dialogues entre la jeune fille modeste et l'homme riche sont également pertinents.

KING, Stephen. *It*. 1986. New English Library. Londres : Hodder & Stoughton, 1987.

Ce roman fantastique américain du XXème siècle est intéressant dans la mesure où il repose sur un jeu de flashbacks. Tout au long de l'histoire, il y a des allers-retours entre l'époque de l'énonciation (les années 80), où les personnages principaux, un groupe d'amis, sont adultes, et l'enfance de ces derniers (les années 50). Ainsi, l'on a droit à de l'anglais américain plus ou moins contemporain et familier à travers les dialogues des adolescents, puis à de l'anglais américain un peu plus récent et soigné à travers les adultes et autres personnages. Par ailleurs, le style de la narration reste très simple, puisque l'auteur garde le langage de tous les jours de son époque (1986). L'étude comparative des modaux dans ce roman avec leur emploi en anglais britannique ou littéraire peut être pertinente.

KING, Stephen. *Pet Sematary*. 1983. Mass Market Paperback. New York : Pocket Books, 2001.

Même auteur que précédemment, ce roman est beaucoup plus concentré sur l'aspect fantastique que sur le point de vue d'un groupe d'amis. L'auteur insiste ici sur les éléments mystérieux, cherchant ainsi à susciter la peur chez le lecteur. L'emploi de la modalité en anglais étant inévitable, les mystères et éléments surnaturels de l'histoire engendrent un certain nombre d'hypothèses et de tentatives d'explications selon la logique, ce qui est au cœur même de l'étude de la modalité épistémique.

LAWRENCE, D. H. *Women in Love*. 1920. Penguin Modern Classics. Londres : Penguin Books, 2000.

Cette histoire d'amour, comme son nom l'indique, est située à une époque légèrement plus récente que les précédentes (*Pride and Prejudice*, *Jane Eyre*). Elle met en scène plusieurs

relations de différents types, qui nous exposent à chaque fois une vision différente des choses. Ainsi, la subjectivité présente lorsqu'un certain personnage est mis en avant, servira à comprendre le fonctionnement et la cause de l'emploi de tel ou tel modal. Dans le roman, la vision des femmes comme celle des hommes est mise en avant.

ROWLING, J. K. *Harry Potter and the Philosopher's Stone*. 1997. Londres : Bloomsbury, 2000.

Ce roman fantastique a connu un grand succès. Il est rédigé en anglais britannique contemporain, dans un langage de tous les jours, d'autant plus qu'il est plutôt destiné à la jeunesse. Ainsi, il est intéressant d'étudier l'usage des modaux dans ce roman, afin de voir éventuellement s'il diffère de celui des romans plus anciens, ou même des romans américains contemporains. Par ailleurs, l'intérêt de ce livre dans l'étude de la modalité en anglais repose aussi sur son aspect de livre destiné à un jeune public, qui permet de voir comment les jeunes emploient et perçoivent les modaux dans leur langue.

SAROYAN, William. *The Human Comedy*. 1943. New York : Dell Publishing Company, 1971.

Il s'agit d'un roman américain dont le point de vue présenté est celui d'un jeune garçon illettré. C'est pourquoi l'emploi des modaux peut être différent non seulement en raison de la variété d'anglais et de l'époque d'écriture, mais aussi en raison du choix d'un tel personnage, ce qui peut permettre de déterminer si le niveau ou l'âge de l'énonciateur joue un rôle dans l'emploi de la modalité. Il s'agit également du contexte de la seconde guerre mondiale, et le jeune garçon délivre des messages de tout type à des personnes de tout type également, donnant ainsi un aperçu du langage utilisé dans chaque cas.

STEINBECK, John. *Of Mice and Men*. 1937. New Ed. Londres : Penguin Classics, 2000.

A l'instar de *The Human Comedy*, il s'agit d'un roman américain d'à peu près la même époque. Cependant le point de vue est autre, puisque l'on suit les mêmes personnages, un homme adulte et son ami simple d'esprit, tout au long de l'histoire. Ce dernier utilise un langage très simple, voire incorrect, ce qui aide à établir un lien entre l'emploi de la modalité avec celui des romans plus littéraires. Par ailleurs, le discours direct est très présent dans le roman et facilite l'analyse des modaux dans le langage parlé.

TREVOR, William. *The Oxford Book of Irish Short Stories*. Oxford University Press. Londres : William Trevor, 2001.

Ce recueil de nouvelles irlandaises offre un large choix dans la mesure où les nouvelles sont d'époques variées, et les histoires, différentes. Il s'agit, comme son nom l'indique, d'anglais irlandais, et l'association de ce critère avec celui du registre donne une grande possibilité d'études de la modalité. De plus, plusieurs styles sont présents, du conte fantastique, voire merveilleux, à la comédie. Le point de vue interne est souvent adopté, permettant une étude des modaux et de leur utilisation dans le discours indirect libre, reflet de la pensée des personnages, et donc pertinent pour la modalité épistémique.

## Articles de périodiques

« Charity Begins – And Ends? ». *The Connexion*, juillet 2009, n°81.

Il s'agit d'un journal mensuel en anglais dont les informations concernent exclusivement la France. Les paroles rapportées sont souvent celles de personnes françaises qui ont été traduites, et des personnalités importantes sont également citées. Il convient de s'intéresser à l'utilisation des modaux à valeur épistémique en anglais britannique contemporain, sérieux et formel.

« The Banned Dog That Was Bound to Attack Again ». *The Guardian*, 11 septembre 2007. En ligne : <<http://www.guardian.co.uk/uk/2007/sep/11/ukcrime>>

Ce journal célèbre offre des titres d'articles accrocheurs qui, bien souvent, se veulent semblables à la langue de tous les jours chez les lecteurs britanniques. L'on constate ainsi beaucoup d'auxiliaires modaux à valeur épistémique, non seulement dans les fameux titres accrocheurs, mais également dans les paroles rapportées, et donc parfois plus sérieuses, de personnalités politiques, par exemple. Dans cet article, il s'agit d'un fait divers banal, et le langage ne sera donc pas particulièrement formel.

BARNETT, Louise. « Petrol Is Bound to Run Out in Strike ». *The Daily Express*, 11 juin 2008. En ligne : <<http://www.dailyexpress.co.uk/posts/view/47827>>

Dans cet article, l'analyse mérite réflexion car le thème de la grève peut s'avérer

propice à l'emploi de modaux à valeur épistémique. Le titre même de l'article offre une expression de la modalité épistémique qui n'est pas un auxiliaire modal, et qui peut ainsi faire l'objet d'une comparaison avec d'autres contextes similaires où un modal est cette fois utilisé. A nouveau, il s'agit d'un style journalistique, et donc, assez courant.

PEARCE, Fred. « Fred's Pearce Greenwash ». *The Guardian*, 30 juillet 2009. En ligne : <<http://www.guardian.co.uk/environment/2009/jul/30/greenwash-patio-heaters>>

Tout comme les deux exemples précédents, il s'agit d'un journal britannique en ligne sur internet. Les rubriques sont variées et attirent toutes sortes de lecteurs, c'est pourquoi un langage courant est employé. Dans cette rubrique, le rédacteur se veut proche des lecteurs et par conséquent les modaux épistémiques méritent attention, puisque leur emploi représente un usage courant, et la subjectivité présente dans l'article favorise ce type de modalité.

## Sites Internet

« News ». *WFP*, 24 mai 2007. En ligne : <<http://www.wfp.org/node/7758>>

Ce site internet est écrit dans un langage journalistique et donne des informations diverses sur l'actualité. D'après les extraits choisis, la combinaison des auxiliaires de modalité épistémique avec des adverbes aide à rendre compte de la valeur d'un modal, ou éventuellement à introduire un paradoxe.

WOLFRUM, William K. « Sexism might sell, but we're not buying ». *Shakesville*, 24 mai 2008. En ligne : <<http://shakespearessister.blogspot.com/2008/05/>>

Le langage courant, parfois familier de ce site offre la possibilité de dresser d'éventuels parallèles entre l'usage d'un modal dans la langue d'aujourd'hui et celui d'avant. Le titre de l'article en question apporte déjà un élément important, puisqu'il s'agit d'une valeur du modal *may* qui fait l'objet d'un désaccord parmi les linguistes et ouvrages de grammaire, quant à son classement dans la modalité épistémique ou dans la modalité radicale.

## Autres

*Le Boulonnais, Naturally.* Brochure touristique.

Cette brochure touristique destinée à un public anglophone présente les atouts de la ville en question, mais donne également des informations sur son Histoire. C'est pourquoi l'on y trouve plusieurs occurrences de modaux à valeur épistémique qui montrent les hypothèses possibles et d'éventuels éléments sans réponse concernant l'Histoire, ce qui peut attirer l'attention des lecteurs. L'emploi de ces modaux devrait être étudié pour souligner l'importance de la valeur épistémique de la modalité dans l'expression de l'hypothèse.

*Bridget Jones's Diary.* Film de Sharon Maguire

Cette comédie britannique met en scène un personnage original et amusant, qui a recours à un langage courant, voire familier. Ainsi les expressions employées sont d'usage dans la vie de tous les jours et donnent la possibilité d'étudier l'anglais britannique courant et moderne. Par ailleurs, lors de certains passages pertinents pour leurs occurrences de modaux épistémiques, l'étude de la traduction dans la version française du film peut aider à faire avancer l'analyse.

## Ouvrages de linguistique

BERLAND-DELEPINE, Serge. *La grammaire anglaise de l'étudiant.* Ophrys. Paris, 1989.

Cette grammaire constitue l'outil de travail principal dans l'apprentissage de la grammaire anglaise lors du premier cycle universitaire. Elle est donc la base des connaissances en linguistique pour l'étudiant en anglais. Contrairement à d'autres grammaires, celle-ci reste dans le descriptif, c'est pourquoi il convient de s'en servir comme base pour approfondir l'étude par des grammaires plus explicatives. Toutefois, l'on y remarque très peu d'allusions à la distinction entre les différents types de modalités (épistémique, etc.).

CHUQUET, Hélène, PAILLARD, Michel. *Approche linguistique des problèmes de traduction anglais-français.* Ophrys. Paris, 1987.

Bien que normalement consacré à la traduction, cet ouvrage offre de très intéressantes

analyses de la modalité. Par ailleurs, il est plus centré sur l'étude des différents types de modalité, et, contrairement à d'autres grammaires universitaires, les modaux ne sont pas répertoriés sous forme de simple liste. Ainsi, c'est un ouvrage qui permet de mieux comprendre le concept général de la modalité, ainsi que sa typologie.

GROUSSIÉ, Marie-Line, RIVIÈRE, Claude. *Les mots de la linguistique : lexique de linguistique énonciative*. Ophrys. Paris, 1996.

Il s'agit d'un glossaire de termes utilisés en linguistique, dans lequel la définition de la modalité épistémique est complète et permet une meilleure compréhension de cette notion. Elle servira notamment à élaborer dès la problématique un contraste entre les deux types de modalité.

LAPAIÉ, Jean-Rémi, ROTGE, Wilfrid. *Linguistique et grammaire de l'anglais*. Presses Universitaires du Mirail. Toulouse, 2002.

Cet ouvrage offre une étude en profondeur de la modalité, et son analyse de la modalité épistémique est particulièrement pertinente. Sont également présentés les différents points de vues des linguistes quant à la question de la dichotomie de la modalité en anglais. Enfin, les exemples choisis permettent parfaitement de suivre le cours de l'analyse.

LARREYA, Paul, RIVIÈRE, Claude. *Grammaire explicative de l'anglais*. Longman France. Paris, 1991.

Également un outil de travail nécessaire pour l'étudiant de premier cycle, la grammaire de Larreya et Rivière est, comme son nom l'indique, plus explicative. Même si les termes précis de linguistique ne sont pas abondants, les explications sont très précises et détaillées. A l'instar de la grammaire de Berland-Delépine, les modaux sont listés, et bien que les deux types de modalités soient évoqués, ils ne sont pas utilisés dans l'analyse des valeurs des modaux.

WEINER, E.S.C. *Guide to Contemporary English Usage*. Sphere Books Ltd. Londres : Oxford University Press, 1985.

Ce livre est composé d'une grammaire de l'anglais riche, mais également de problèmes de vocabulaire et de phonétique. Il évoque surtout ce qui pose habituellement des problèmes



aux Anglophones eux-mêmes pour ce qui est de la langue, c'est pourquoi il n'analyse pas aussi en détails le fonctionnement de la modalité. Pourtant, les explications qu'il fournit sur les différences entre certains modaux (par exemple, entre *may* et *might*) méritent attention.

## Dictionnaires

*Larousse, dictionnaire de la langue française.* Larousse-Bordas. Évreux, 1997.

Le dictionnaire de la langue française reste un outil de base indispensable à consulter afin de définir des termes-clés et ainsi faire progresser l'analyse. Les définitions de « épistémique », « modalité », etc. ont leur importance dans l'étude de ces notions.

AYTO, John. *Bloomsbury Dictionary of Word Origins.* Bloomsbury Publishing Limited. Londres, 1990.

Il s'agit d'un dictionnaire sur l'étymologie des mots. Dans l'étude des auxiliaires modaux, l'étude de l'origine de ceux-ci peut s'avérer d'une importance précieuse, puisque cela donne la possibilité de mieux comprendre le fonctionnement du modal en question. Ce dictionnaire apporte des précisions sur la naissance de chaque modal, puis leur évolution, ce qui aura une grande utilité dans l'analyse des emplois des modaux. De plus, en connaître l'étymologie permet également de faire un éventuel rapprochement des deux valeurs des modaux (épistémique et radicale).

